

Conjonction

REVUE FRANCO-HAITIENNE

*“ n’oser dire et vivre sa vie
que du bout des lèvres...”*

L'ADOLESCENT HAITIEN ET SON CORPS

jacques janvier

et

jeanne philippe

- lettres : *du “nègre masqué” de stéphen alexis
à “l’homme invisible” de ralph elisson.*
- économie : *technologie et agriculture traditionnelle*

(sommaire complet page 2)

No: 135
OCTOBRE 1977

ISSN 0304-5757

Conjonction

REVUE FRANCO-HAITIENNE

*" n'oser dire et vivre sa vie
que du bout des lèvres..."*

L'ADOLESCENT HAITIEN ET SON CORPS

jacques janvier

et

jeanne philippe

- lettres : *du "nègre masqué" de stéphen alexis
à "l'homme invisible" de ralph elisson.*
- économie : *technologie et agriculture traditionnelle*

(sommaire complet page 2)

jacques barros :

"POUR CONJONCTION"

J'ai la chance un peu rare de retrouver comme directeur une maison et une revue que j'avais connues cinq ans plus tôt comme professeur. Pour avoir à l'époque assumé quelque temps la responsabilité de Conjonction, je sais ce qu'il en coûte d'efforts et je mesure les progrès accomplis. Grâce à l'action déterminée de notre rédactrice en chef, Michèle Montas, et du Comité de rédaction, les recettes de la revue ont pu être quadruplées entre 1971 et 1977 — Les douze cents numéros de chacune de nos livraisons qui ne font pas l'objet d'échanges, trouvent presque tous acheteur, mais le prix de vente n'étant que le prix de revient, Conjonction ne survivrait pas sans subvention.

Or il faut que cette revue vive. Elle est la seule à paraître régulièrement depuis sa création, voici trente ans. Autour d'elle, depuis cette date, quel tourbillon de feuilles mortes ! Où trouver reflet plus fidèle de la vie intellectuelle haitienne ? Quel étranger, spécialiste d'Haiti, ne se félicite de disposer de cette source de références ? Nous-mêmes, feuilletant nos éphémérides, nous honorons d'y retrouver autant de collaborateurs éminents, sans que la revue ait jamais pour autant cessé de donner leur chance aux jeunes talents qui promettaient.

C'est à la fois notre vocation et notre responsabilité de porter témoignage pour Haiti.

Cela ne vas pas sans difficultés. D'une part, les ressources locales ne sont pas

(lire suite page 4)

NUMERO 135

CONJONCTION

Revue Franco-Haitienne
éditée par l'Institut
Français d'Haiti

Directeur :

Jacques Barros

Rédacteur en Chef :

Michèle Montas

Comité de Rédaction :

Gérard Dougé

Roger Gaillard

Gérard Laurent

Fritz Pierre Louis

Jean Pierre Pirovano

Pradel Pompilus

Christian Raccurt

Léon Werchovski

Rédaction - Administration :

Institut Français d'Haiti

Cité de l'Exposition

B. P. 131

Port-au-Prince, Haiti

Tel : 2 - 2051

Abonnements :

Un an (6 numéros)

Haiti : 8 dollars

Amériques : 12 dollars us.

Europe :

Afrique : 15 dollars us.

Le numéro :

Haiti : 1 dollar 50

NUMERO : 135

SOMMAIRE

NOTRE COUVERTURE :

L'image du corps chez
l'adolescent Haitien.

Jacques JANVIER 5

Jeanne PHILIPPE 27

ARTS ET LETTRES

Yves AUGUSTE..... 41

Wilhem ROMEUS 60

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Mats LUNDAHL..... 69

HISTOIRE

Zvi LOCKER..... 89

COURRIER

Odette ROY FOMBRUN 101 ...

..... exercice littéraire du corps chez de jeunes
poètes haitiens.
..... l'adolescent et son corps — quelques notes.

..... Du «Nègre Masqué» de Stephen Alexis à
«l'Homme Invisible» de Ralph Ellison.
..... poèmes

..... obstacles au changement technologique dans
l'agriculture traditionnelle haitienne

..... toponymies juives en haiti

..... sur l'éducation pré-scolaire.

illimitées et nous continuerons à solliciter les collaborations étrangères. A vouloir d'autre part, rendre compte de tout, la revue perd de son unité. Certains nous trouvent trop sérieux pour toucher un large public. D'autres nous reprochent de ne l'être pas assez pour acquérir une dimension scientifique. Mais nos comptables, à leur tour, nous mettent en garde : à trop vouloir élever le niveau, on réduit l'audience, donc les recettes.

Lors de sa dernière réunion, en septembre 1977, le Comité de rédaction a tranché. Conjonction restera une revue sérieuse, une revue de culture générale, aussi proche que possible des critères de qualité de ses homologues étrangères. Elle continuera d'être, auprès du grand public, l'interprète des écrivains, des chercheurs, des hommes d'action de ce pays. Mais les études les plus austères seront désormais réservées à des Cahiers de l'Institut français d'Haiti comportant autant de séries que de grandes disciplines scientifiques (Sciences sociales, médecine, linguistique etc...) Ainsi, l'espérons-nous, seront conciliées ces deux exigences également nécessaires : l'information du plus grand nombre et la publication de travaux spécialisés. Il reste à nos chercheurs à nous adresser leurs études. Quelle discipline aura le mérite d'inaugurer nos Cahiers ?

Jacques BARROS
Directeur de l'Institut Français d'Haiti.

EN COUVERTURE

jacques janvier:

exercice littéraire du corps chez de jeunes poètes haitiens

A Lucette Finas

Mon attention attirée, malgré leurs maladresses, sur les poèmes de jeunes «écoliers» (lycéens et collégiens) réunis par Chr. Charles en une brochure qui eut les honneurs d'une seconde édition (a), j'ai ressenti l'envie de lire certains avec «acharnement», selon une technique devant beaucoup à L. Finas (b). D'un travail d'une soixantaine d'heures, de la confection de tableaux en synthétisant les résultats, naquit une causerie prononcée le 20 janvier 1977 à l'Institut français. Cet article en précise plusieurs points et nuance les comptes-rendus (c) qu'on en a bien voulu donner. Afin d'être concret et précis, je ne reproduis que deux oeuvres, sans leur attribuer le palmarès : on traite ici davantage de production que de produits.

Il s'agit d'extraire, à coup de dictionnaires créoles, français, latins (d), les multiples sens du texte : des signifiants, des signifiés; puis de dégager des en-

NUMERO 135

(a) (b)... voir notes en page 20

sembles obtenus leurs puls (at) ions secrètes et leurs polarisations éventuelles. Pour peu que le poème soit bon et le lecteur patient, se manifestent alors des structures et une mécanique génératrices de sèmes, lesquels ont souvent peu à voir avec l'explicite de l'écrit, sauf à lui être violemment opposé. En face de la prolifération du sens, du *dé-lire*, il faut des garde-fou : ma sauvegarde est de prendre tout et de ne prendre que ce qui figure dans les dictionnaires, de ne garder que les éléments réitérés, insistants, surdéterminés; également de m'accrocher aux deux critères fondamentaux de la lecture contemporaine : «Tout a un sens ou rien n'en a» et «Comment ça fonctionne est la seule question».

N'oser dire et vivre sa vie que du bout des lèvres :

SOUVENIR D'ENFANCE

- (1) *C'était un soir d'hiver*
Mon adorée et moi étions assis sur un banc
En faisant des vers
Je la caressais tendrement
Elle était très jolie
- (6) *Avec ses cheveux de velours*
Penché sur sa douce poitrine
Je la caressais, elle divaguait
Ses yeux fixaient l'azur
Le vent nous caressait le visage
- (11) *Elle voulait s'en aller*
Glissant ma main sur sa poitrine
Elle semblait étourdie
Et laissait sa bouche entrouverte
Laissant voir ces jolies dents blanches
- (16) *Que je caressais avec mes lèvres*

*En lui disant de rester près de moi
Car je l'aimais passionnément
Et c'est ainsi que la nuit était venue
Sur ce banc public et ces fleurs*
(21) *Qui nous invitaient
A vivre un grand amour*

Ronald Tertulien

Ce ne sont pas les vers de *Rêves d'or* les plus faciles à décrypter : une volonté inconsciente s'affirme ici par l'expression de sa difficulté d'être en s'enfouissant timidement sous les plus menues unités signifiantes ; un désir adolescent reculant devant le réel s'exerce au sein des mots et de son exercice constitue le tremplin grâce auquel, ni pitre ni châtié, il crèvera bientôt le cerceau de papier. Comment ai-je procédé : il m'a fallu douze ou treize heures et quatre lectures : 1) d'abord, rapidement, je me suis sensibilisé à l'inattendu, aux écarts aux règles, aux effets de style.... (e); 2) la seconde lecture s'est orientée vers ce que le texte pouvait révéler de psycho-somatique de Ronald; 3) la suivante, axée sur les signifiants, m'a poussé à des recherches phonologiques; 4) la dernière a mis en route, avec le créole comme «carburant», la machine précédemment construite. Négligeant vingt chemins explorés en vain, je résume ci-dessous l'essentiel de ces lectures et les étapes d'une démonstration qu'on n'a pas laissée aller au hasard. Toutefois, pour approcher d'une synthèse, on s'imposera parfois d'anticiper ou de revenir en arrière.

Première Lecture

N'oublions pas que son titre, dans lequel «enfance» frappe d'emblée, fait partie intégrante du poème. Dès la première ligne (1), «hiver» intrigue, au moins le lecteur français. La troisième fournit le prétexte donné pour «caresser», verbe qui revient trois fois : à vouloir trop prouver, on ne prouve guère; et d'autant moins que la seconde occurrence (8) semble troubler la demoiselle autant que l'énoncé où s'expose l'unique signe de ponctuation qu'il contient, suivi d'un verbe inattendu, ambigu : inscription d'un essai («car/essais») raté ? Les vers (11) et (12) sont contradictoires en apparence : y débute une série verbale connotant l'incertitude des faits, des intentions : «voulait» opposé à «glissant», «semblait», «laissait», (deux fois); «disant» et «invitaient» (efficacement ?). (15–16) réserve deux surprises, après celle d'une «faute» d'orthographe (14) : «ces» à la place de «ses», démonstratif démontrant l'envie de Ronald qu'elle les montrât vraiment; «mes lèvres» au lieu d'une langue plus utile, mais nous verrons qu'elle chôme ou s'occupe d'autre chose, qui est tu. Enfin, la chute est d'une telle banalité d'expression qu'elle me questionne sur le point de savoir si le français n'y a pas pour rôle singulier celui d'un masque (p).

Employer l'imparfait de narration, temps du roman classique, vous introduit dans ses illusions : objectivité, distanciation (quel âge a donc l'auteur, pour traiter ainsi d'un «souvenir d'enfance»?); recul, par un plus-que-parfait (19), jusqu'à la clôture du passé, répétée spatialement : quoiqu'en un jardin public, nos amoureux sont seuls au monde. Si monde il y a ! Nul bruit, nul passant sauf un «personnage» inconsistant, «le vent» (10); ni lampadaire ni phares pour trouer l'obscurité. L'absence d'action justifie l'absence de décor, dont la seule couleur dite est une «erreur» : «l'azur» ne renvoie qu'à la jalousie, et qu'à Mallarmé celui qui le pratique, l'instar du jeu (1, 3) entre «l'hiver» et «vers» (f). «Et c'est ainsi» (13) que vont croissants le vide et la négativité dont l'insupportable voilé permet le retournement final : pour produire, il convient que l'au-

teur soit frustré.

A ce stade de l'exploration, je remarque notamment que le sens s'oblitére par trop-plein ou manque, que le brouillage est surtout opéré par des verbes (mots exprimant une action, un état, un devenir), qu'une dialectique de la clôture et de l'ouverture se dessine.

Deuxième Lecture

Tâchant à soutenir ce qui précède, elle va toutefois nous en éloigner : preuve que je ne pousse pas l'oeuvre à fournir ce que j'y souhaite trouver, même à cette étape délicate où le mental et le corporel du lecteur essaient de s'insinuer dans ceux du poète, en laissant agir le texte selon les procédures du rêve. Faire esprit et corps, comme l'on dit «faire corps», avec quelqu'un implique à la fois que je m'ouvre à l'autre et que je m'abstiens de permettre à ma propre subjectivité de déformer la communication : implique un abandon en même temps qu'une retenue. Il y faut une patience lucide..., et l'exigence de passer outre à l'interdit majeur de l'occidentalité, «Car tu voudrais, je crois, me *toucher...*» (S. Mallarmé, «Hérodiade»). «Tel Phèdre, (j'unis) l'inceste à l'imposture (b, p. 879)».

A) «enfance» /«d'hiver»/ «vers» : j'ai envie de lire «enfant/ ce» (moi l'auteur, cet enfant), du fait de la prolifération des participes présents (*ant*) qui escamotent le sujet (*in-fans* : sans parole) et peuvent être appelés par la crainte de la différenciation sexuelle; à cause aussi de «enfance»/ «en faisant» (f) que fait-on à l'aise, avec aisance (les deux mots sont *adjacents* en latin et *lèz* (9) en créole) ? des «vers» écrits (blancs!), ou des ascaris («dix vers», g)? Le stade anal s'inscrit ici. Vous trouverez la série sainement constructive des autres dans la suite du poème.

B) «velours» (6) : étoffe servant peu sous les tropiques, formée de fils pressés et non *tissés* (*texte*, refus du *texte*?), *plats* : «l'adorée» est mulâtre, ou elle s'est fait «repasser (décrépiter) les cheveux». Ah ! l'inconscient haïtien qui valorise le «jaune»... «cheveux» et «velours» après «avec» (*ak* créole, qui efface le «*r'*» : on sait le rôle de la dénégation en psychanalyse) tournent autour de «aveu lourd».

C) «elle divaguait» après la virgule (8) : je confie au respectable M. Littré la responsabilité «de mettre à la disposition de la jeunesse» («Préface» du Petit Littré) l'étymologie *virgula*, «petite verge» où *vir* apparaît, ainsi que la *virgula*, signe typographique indiquant que le mot précédent («caressais») doit être ôté (b). Trop ou trop peu caressée, «elle divaguait» donc : verbe richement polysémique. Suivons et complétons le *Robert*, le dictionnaire ne rendant compte que des signifiés : 1) «elle errait (déraisonnait)», 2) «comme une rivière, elle sortait d'elle-même, de son lit»; 3) «elle délirait»; 4) «Elle disait : Je me sens vague(ment)»; 5) «elle disait (savait) qu'elle se sentait *vague*» (trop légère *et* trop lourde : ça déferlait, h); 6) «elle remuait comme une vague» (*gouye*); 7) «elle dit – Va, donc divague : interprétation qui m'autorise à ne pas m'avouer que j'ai peur de m'exécuter»; 8) «elle, diva gaie»... Que le verbe est dangereux, cela se démontre par l'apparition prophylactique de «fixaient» au vers suivant; cependant, le désir du danger (du contact corporel) existe, qui se réfugie, se fige, dans l'inutile : fixer l'azur, le néant. Aussi doutai-je fort que c'étaient les (seuls) yeux de la demoiselle qui s'évadaient ainsi. Au total, les connotations de «légèreté» dominant sur celles de «lourdeur» : on préfère fuir, les sensations physiques que provoquerait la pesanteur des corps et trouver son plaisir à (se) fixer (sur) l'irréel.

D) Fragments corporels, métonymies et vellétés (14 à 16), autrement dit qu'une seconde manière de se protéger d'une réalité perçue menaçante consiste à la morceler : comme un homme qui marche seul et dans les ténèbres, Ronald

se résolut d'aller si lentement et d'user de tant de circonspection que, s'il n'avancait que fort peu, il se garderait bien, au moins, de tomber; par exemple, en disant chacune des difficultés qu'il examinerait, en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux dissoudre. L'implicite immédiat de la situation est que, si l'«adorée» «laisse» faire Ronald un petit peu, il n'est guère encouragé, devant ce manque de participation, à aller de l'avant. Attendant qu'on l'y pousse, il agit «en faisant (le) vers» (14), refuge mais aussi esquisse du tremplin final dont la structure et le mode de fonctionnement sont ceux de la «bouche». Maintenant «bouche d'ombre» qui décourage ses velléités : il referme lui-même «entr'ouverte» par l'«oubli» ou la suppression de l'apostrophe, qui d'une seule rature supprime le moyen (cf Origène), inscrit fantasmatiquement à la fois le lieu désiré, le refus de la position adulte, la régression du lieu et du désir vers «Maman». Suivent «ces jolies dents» (*ses dents ? mes dents ? celle d'une mère phallique?*) et «mes lèvres» où le genre et l'un des sens du substantif brouillent l'apparente certitude du possessif. Se dessine par la réunion de ces morceaux du corps une *image* des corps unis, adolescente dans son ambiguïté; orientée vers le passé comme surgissement «d'enfance», vers l'avenir comme tentative première et promesse de la fusion amoureuse adulte. Se dessine un mécanisme à double action, tel un tremplin sur lequel on doit peser pour le faire *réagir*.

E) Une forte poussée dialectique débloque l'issue progressiste du poème et en permet l'expression : 1) la survenue de «la nuit» (19) symbolise le temps perdu ou presque, et l'inanité du retour à l'enfance; elle connote le désespoir où sera puisée l'énergie du rebond à venir. 2) Au contraire, la précision enfin apportée qu'on était assis sur un «banc public» (20), où l'on sait que les amoureux se «bécotent» mais bégaièrent impuissants («banc-public, banc-public, i»), marque la limite antérieure de l'audace. 3) Enfin, Ronald dit «ces fleurs» (20), efface la clôture et l'obscurité, et aussitôt surgit la prochaine certitude d'être un adulte.

Maintenant s'oriente le poème, du passé de son titre au futur de sa chute, malgré l'emploi du temps de la narration. Malgré *et par lui* : un créole, dont la langue maternelle dispose d'un système verbal différent, surtout d'un point de vue aspectuel, est invité à dérégler le nôtre pour le faire produire, ici, une distanciation *subjective* : «plus jamais ça !». Cependant, l'avenir n'est pas sûr: la réticence occupe jusqu'au bout le premier plan du texte. Aussi est-on enclin à la rechercher parmi les signifiants, les sons dont le lecteur à voix haute ou l'auteur écrivant se sert.

Troisième lecture

A première ouïe, on entend beaucoup de *v* et de *s* sonores. Afin de confirmer cette impression, la phonologie m'a servi à préciser leur fréquence et celle des sons émis dans une région voisine de l'appareil vocal (*j*), puis à comparer ces fréquences à celles d'un autre poème du recueil (*k*). Voici les résultats :

<i>Statistique portant sur les consonnes en début de syllabe</i>	<i>sons</i>	<i>Ronald</i>	<i>Edna</i>
<i>labio-dentales</i>	<i>f</i>	4	8
<i>(fricatives)</i>			
	<i>v</i>	<u>17</u>	5
<i>dentales</i>	<i>(s) sourd</i>	<u>30</u>	10
<i>(spirantes)</i>	<i>(si)</i>	.	
	<i>(s) sonore</i>	6	5
	<i>(rose)</i>		
	<i>ch</i>	3	1
	<i>g (génie)</i>	7	15 (<u>l</u>)

<i>Fréquences</i>	<i>Ronald</i>	<i>Edna</i>
<i>total des consonnes initiales (syll.)</i>	159	174
<i>total des fricatives et sifflantes</i>	67	44
<i>% des fric. et siffl.</i>	42,14	25,29
<i>% après élimination des «je» (l)</i>	<u>40,64</u>	<u>20,24</u>
<i>total des v et des s sourds (si)</i>	47	15
<i>% des v + s / total des consonnes :</i> <i><u>3,43 fois plus élevé chez Ronald.</u></i>	<u>29,55</u>	<u>8,62</u>

Reliant les définitions de Saussure aux acquits de la seconde lecture, j'explo-
re le contenu du trait d'union de «psycho-somatique», donc les voies par les-
quelles la libido adolescente tente d'agir le corps, de le faire agir, maintenant
dans l'exercice des organes phonatoires. Afin de produire l'ensemble des sons
considérés, la cavité buccale s'entr'ouvre à l'aperture 1 (m), *ce qui est précisé-
ment écrit au vers 14* : bel exemple d'intégration ! L'hésitation à ouvrir la bou-
che pour embrasser est exprimée par les signifiants.

Les rapports (morphologiques, physiologiques, symboliques) entre les orga-
nes de la parole et la masculinité ou la féminité sont là très féconds. Signalons
simplement que, pour *f* et *v*, la fermeture s'opère entre la lèvre (fém.) inférieu-
re passive et les dents supérieures (masc.) actives; pour les autres sons, entre le
bout de la langue (masc.) prenant différentes formes, passive, et les dents pré-
citées, actives. Pour tous, la fermeture s'effectue *en avant* de l'appareil phona-
toire : autrement dit, il y a tentation et retenue de la projection : désir de sor-
tir de (chez) soi et de se donner, réticence à s'exécuter.

Ce groupe de sons, *essentiellement introduit par les verbes*, est émis lorsque l'air, ayant du mal à passer, produit une impression physique de frottement (v. 10 l); inutile d'insister sur les implications érotiques de «(se) froter», éliminer le sale ou (se) mouvoir. Fricatives et sifflantes se retrouvent chez un auteur dont on connaît sa peur du corps : P. Valéry; elles caractérisent deux poèmes de la «tentation» : «Fragments du *Narcisse*» et «Ebauche d'un serpent» (n), où également, «au seuil de la chair», le corps et la syllabe se fragmentent pour s'exprimer.

Dans «Souvenir d'enfance», cette troisième lecture paraît la plus pertinente, la plus productive; l'oeuvre, à ce titre, tranche sur l'ensemble de la brochure.

Quatrième lecture (o)

Aux origines inconscientes du poème, à sa lecture bilingue, la production s'opère à partir des interférences complexes entre le français (d'Haiti/ de France) et le créole (profane/vaudouesque) dont l'efficace se nourrit de sa clandestinité totale. Beaucoup de lexèmes ont été retenus à la création parce que satisfaisant (s) aux (dans les) deux langues, qu'ils donnent des sens identiques, sournoisement dissonnants ou carrément contradictoires (p).

A) L'opposition possible entre les deux français ne sert pas à Ronald : «hiver» (1) ne fonctionne qu'avec sa signification caraïbe.

B) Renforcement du français par le créole : 1) L'aveu implicite (6) se double d'un *vé* (voeu, 9) plus lourd en Haiti qu'ailleurs : «institution très populaire sous toutes ses formes, notamment dans le domaine *vestimentaire*» (Faine)¹.

2) Les «fleurs» (20) disent qu'on fleurète (*fè flè*, flirte) dans l'attente du «grand amour».

C) Brouillage du français par le créole : comme avec «vent» (10), «s'en aller» (11), «sembler» (13)....

D) Opposition des langues et divergences des sens : comme avec «souvenir»/survenir (titre), «glisser» (12), «laisser» (14-15)...

Plutôt que de détailler des exemples isolés, je préfère indiquer comment le renforcement, le brouillage et l'opposition installent des engrenages, relient, mettent en mouvement les mots français du texte. Ainsi, «douce» (7) semble appelé par «caressais» (*min mwin dous*), par «velours» (faire patte de velours : *fè dous*). Bien plus complexe, et central, devient maintenant le montage «d'hivers»/«vers» esquissé ci-dessus, dont l'*artefact de fonctionnement* (r) implicite par nature, paraît bien être *fèk fèt* : 1) nouveau-né, 2) fruit bien vert, 3) deux f qui se retrouvent dans «enfance» et «en faisant». 1) *Ti moun fèk fèt : on revient à l'«enfance» «en faisant des vers» ou «dix vers»*; l'auteur «fourmille d'une chose quelconque : *sa fé vé, loulou* » (Faine). A l'inverse, le nouveau-né vient de sortir (Ronald aussi) et «soir» est le corps métonymique de «sortir» / *sòti* au sens propre et dans ses emplois de semi-auxiliaire : venir («souvenir») de faire («en faisant»), obtenir un résultat (ou plusieurs), marquer un mouvement..... 2) Fruit vert : vert (*vèt*) est l'«hiver» caraïbe (mais aussi *karèm*, saison de privations en attendant les récoltes!), et vert (*jèm*) l'adolescent non encore mûr. Vous êtes-vous déjà souvenu que «ver» et «vert (e)» se réunissent plus bas (14) dans un mot-clef ?

De telles lectures découragent le lecteur traditionnel, je sais. Il s'y faut entêter et accepter le fait qu'un bon texte *diverge* et *prolifère*, préserve par là même la liberté et la créativité de ses destinataires. Ce monde qui nous entoure n'aurait-il

qu'un sens unique et patent : Le coup de grâce, pour (vous) achever : quelle signification attribuer à l'importance des verbes ? Constatez, je vous prie, que deux noms importants ne fonctionnent pas, car ils ne contiennent ni fricatives, ni sifflantes : «Ronald», «Tertulien».
m-ji-cu-ii-les,

Où faire l'enfant n'est plus qu'un jeu de mots trompeur :

LE PREMIER MOT

(1) *Le premier mot que dit*

Un enfant

C'est : maman

Le premier mot qu'on dit

En public

(6) *C'est : bonjour*

Le premier mot qu'on dit

En partant

C'est : adieu

Le premier mot d'un prêtre

(11) *A la messe :*

Dominus

Mais le premier mot d'un garçon

A une fille

C'est : je t'aime

Michel Lamizaire

CONJUNCTION, Revue Franco-Haitienne

Le dernier stade de l'adolescence, tout neuf, si étonné d'être qu'il ne peut celer son état naïf, s'inaugure dans un poème que tout oppose au précédent, et d'abord l'évidente isotopie du texte.

L'intégration des moyens mis en oeuvre y révèle celle de la personnalité de l'auteur. Il sait que, socialement ou littérairement parlant, il a besoin de dire, devoir de taire, envie de faire produire cette contradiction et de vous taquiner en vous mettant sous le nez des poteaux indicateurs gros à vous boucher la vue. La contradiction entre dire et taire, il vous la répète entre ce qui est dit et ce qui est tu; il vous exhibe le tu par sa *façon* de dire. Si la «vérité» est essentiellement dans l'occulté, elle n'est pas absente de l'explicite, ne serait-ce qu'à cause de la difficulté à concilier, pour peu qu'on le désire, la cohérence des sens proliférants avec la multiplication des tourniquets qui les provoquent (s). Or, ici, les tourniquets sont nombreux, l'antinomie s'installe même entre eux, et cependant la signification seconde est d'une trop triomphante clarté pour admettre l'ambiguïté comme but. L'écriture du «premier mot» nous invite à une lecture aussi volontariste qu'elle; aussi ne vais-je vous en proposer qu'une seule structure, nodale, et quelques-uns des itinéraires à travers le texte qu'elle suggère. Posons d'emblée que *mi*, c'est l'auteur; *in*, «une fille» ou un acte; que *Dominus* les contient tous deux, comme *do-mi...* amorce à la fois l'accord parfait et la domination virile.

A) Cet écolier-là se sert de son corps, qu'il doit placer partout, comme il a trouvé moyen de fourrer les deux *mi* de son prénom et de son nom pas moins de sept fois dans son poème, dont six dans «(c'est moi) le premier» et une dans «Dominus». Modeste, je vous dis.....

B) Il a un goût prononcé pour les mots aux sens créoles, français, latins fortement divergents (il ne se sent pas *misérable*) : par ex :, «enfant» (*ti moun; infans*, muet), «bonjour» et «adieu» (marquant le départ aussi bien que l'arrivée).

«Partir» (8) est un tourniquet important : départ non définitif, départ définitif vers un autre lieu ou vers la mort (si la pulsion de vie s'affirme dans ces vers, celle de mort y est aussi présente quoique voilée : autre preuve de l'intégration) début d'un mouvement, d'une progression, d'un acte. «Partir», amenant (adieu) assure le passage de la troisième partie (7-9) à la quatrième (10-12) : adieu à l'enfance et essai insatisfaisant de passer à *Dieu*. Comme le monde sacré par rapport au profane, la quatrième partie, dans le poème, se situe à la fois centrale et séparée (t). Et puisque «Dominus» est une «erreur» (voir plus bas), vous pouvez négliger d'entrer (*introit*) dans les vers 10-12 en sautant directement de la troisième à la cinquième (13 - 15) partie directement. Vous éluderez ainsi l'obstacle de la coupure entre (12) et (13) : «mais» implique le refus de l'enfance et de la chasteté, sans ménager aucune transition, alors qu'ailleurs les liaisons entre les parties sont soigneusement surdéterminées. Cependant, «dominus» ne renvoie pas qu'à «Seigneur» au sens prestigieux; il réfère simultanément à «seigneur», à «maitre» (*gro nèg, gran donj*) à «père de famille», sens d'autant plus actifs que leur lecture est à la fois *censurée* par le contexte et *exigée* par l'inclusion de *mi*.

C) Michel adore aussi les faux *actes manqués*. Met-il un mot à la place d'un autre, en ayant le toupet de vous indiquer, dès le titre, qu'il va falloir jouer sur les mots, il a ses raisons, que son cœur et son corps connaissent bien. Je nomme cela des *dérapages contrôlés*. Ainsi, «Dominus» ne saurait être «le premier mot d'un prêtre à la messe» : on a le choix, pour le commun, entre *In nomine (u) Patris...* et «*Introibo ad altare Dei...*» quant au propre, il commence par l'*introit*. Dans les trois cas, on retrouve *in*, associant les notions de négativité, d'entrée dans un lieu, d'action débutant : *Introibo* / j'entrerai *m'ap foure kò mwin nan.....*; *introit* (*introitus*: entrée, et deux mots de prononciation voisine feront bien votre affaire) introduction, introduire (faire entrer, recommander, préparer)/ entrer, pénétrer/ *antré, pôtay, bèl antré* : arc-de-triomphe !

Quant au «premier» final (13) il part en feu d'artifices : 1) il dément l'arti-

cle indéfini et le sens courant en français de «garçon» : ce garçon-là, *se, c'est garçon* (homme valeureux, initié) et c'est *Michel* : «t'aime» équivaut à *mèt* (maître, «dominus») lu dans le miroir; 2) en conséquence, il indique la fausse modestie du seul «je» du poème (15), grammaticalement mis dans la bouche d'un quelconque adolescent, hors *sujet* en tant que citation. 3) «Le premier mot d'un garçon à une fille» n'est pas «je t'aime», viendrait-il d'avoir subi le plus violent des coups de foudre; 4) ce «premier mot» en contient trois, le seul premier, comme par hasard, étant «je» : mot premier donc (trop *premier* pour que l'auteur n'éprouve pas le besoin de ne jamais l'utiliser en situation), et non premier mot. Par contre, s'il a découvert chez «une fille» la naissance de Vénus, ces trois mots *mis* pour un désignent celle du baratin ou du discours amoureux, selon que vous songez à «*In principio erat Verbum*» ou à «*Et Verbum caro factus est*», ainsi que la certitude d'avoir *le dernier mot*.

Le mien ne sera pas de promettre à ces poèmes les honneurs des anthologies à venir; mais j'assure que certains critiques n'auraient pas dû faire la fine bouche devant leurs maladresses, qu'un C. Brouard ou un M. Saint-Aude n'eût pas commises. Ces maladresses mêmes, dont est responsable la qualité de l'enseignement dispensé aux «écoliers», ils savent en tirer parti. De connaissance intime, ils savent aussi quels nombreux rapports existent entre leur corps de chair et les «corps» des mots, les signifiants. Les pulsions du premier leur sont relativement claires, car ils grandissent dans un pays où les comportements et la culture négligent souvent les interdits religieux occidentaux : dans un pays qui se situe en amont de ceux-là par la permanence de son héritage africain, ou en aval grâce à l'influence des Etats-Unis qui s'en sont presque libérés. La puissance créatrice des seconds, sur quoi nous avons tant travaillé à contre-courant de nos traditions depuis Mallarmé, leur est familière du fait de leur bilinguisme. Permettez-moi de vous renvoyer, sur ces points, à ce que j'en ai dit récemment dans ma «Note sur Etzer Vilaire» (v)

Les adolescents de *Rêves d'or*, remarque assez nouvelle en Haïti, ne sont à la remorque de personne : involontairement, parce que leur programme de littérature française s'arrête pratiquement en 1850; volontairement, car se sentant trop faibles pour imiter ils puisent d'abord dans leurs ressources propres. C'est leur chance, qu'il faut leur laisser, quitte à les inviter à varier leurs thèmes, à leur répéter que ce qu'ils ont écrit en deux ou trois heures, pour devenir excellent, en nécessite quarante ou soixante.....

J'ignore dans quelle mesure j'ai convaincu. Cependant, si j'ai une certitude, la voici : qu'avec la méthode de lecture proposée on essaie de faire fonctionner une page ou mille du plus «grand» écrivain français vivant puisque le plus vendu à Port-au-Prince (j'ai nommé M. Guy des Cars), je défie quiconque de les faire produire.

Souké kò ou, souké kò ou.....

NOTES

a) *Rêves d'or*, 50 poèmes naïfs de 27 poètes écoliers, coll. «Revue des Eco-liers», Port-au-Prince, Haïti, 1977, 2ème éd.

b) Voir «Salut», Esprit No. 12, 1974, ainsi que M. Arrivé : Lire Jarry, Paris PUF, 1977.

c) Ils ont généralement mis l'accent sur le plus facile, le mieux connu des lecteurs, le plus émoustillant : sur le versant psychanalytique de mes propos. Quant aux deux critiques qui ont, l'un relevé et épinglé un mot que je n'ai pas prononcé encore qu'il n'eût rien que de banal et d'honnête, l'autre, parlé de «dépravation» dans un entrefilet de quatre lignes (un chef d'Etat africain évoquait plus pittoresquement «la main de l'étranger, pervertisseur d'où qu'elle vienne».....) je les renvoie à la Fontaine («Le renard et les raisins»).

d) L'inconscient des «écoliers» travaille en créole et le latin, obligatoire, continue d'avoir une place importante dans l'enseignement.

CONJUNCTION, Revue Franco-Haïtienne

e) Mais il faudrait être plusieurs pour jouer à l'archi-lecteur. Cf. M. Riffaterre : Essais de stylistique structurale, Paris, Flammarion, 1971, (prés. et trad. de D. Delas).

f) Voir la n. b. «Salut» de S. Mallarmé, use de ces rimes : «vierge vers», «à l'envers», «divers», «d'hivers». Il «dit» des vers, un soir, au banquet de la Plume, comme Ronald en «fait» sur un «banc public». L'action se confond avec son énoncé. En outre, «vert», absent chez Mallarmé, est présent dans «l'hiver» de Ronald, saison des pluies ; nous le sortirons d'ailleurs du créole.

g) Mallarmé, l'inconscient de n'importe qui, le vôtre, travaille comme cela.

h) Trop légère : elle s'évadait d'une situation risquant de la gêner en regardant ailleurs. Trop lourde : elle éprouvait des sensations dont l'auteur se rendait vaguement compte et qu'il eût bien voulu ressentir lui aussi. Légère, lourde la houle monte et descent jusqu'à basculer. Elle n'en est pas là ! Qui donc divague ?

i) Le «banc public» nie le lit mais en est le substitut : les dictionnaires contiennent «lit» dans les définitions d'un certain nombre de mots du poème.

j) Cf F. de Saussure : Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 1974, p. 66-73. Est-il utile de préciser que les «écoliers» n'ont lu aucun des auteurs cités et qu'ils ignorent la phonologie ? Mais comme tout un chacun, ils ont plaisir à se servir de leur corps.

k) Choisi seulement en fonction d'une longueur identique : «Adieu mon ami d'Edna Cyrius.

l) Le poème d'Edna étant fortement à la première personne, les «je» y sont nombreux, qu'il faut éliminer des deux textes pour ne pas fausser la comparaison.

m) Cf M. Grammont : Traité de Phonétique, Paris, 1939, 2ème éd. p. 59 et sq. A l'aperture O, la cavité buccale complètement fermée émet des occlusives (p,b,k, etc.); on distingue ensuite quatre degrés d'aperture, de 1 à 4.

n) «Eve, jadis, je la surpris, / Parmi ses premières pensées, / La lèvre entr', ouverte aux esprits / Qui naissaient des roses bercées (.....) L'âme encore stupide, et comme / Interdite au seuil de la chair». Ou : «Or, d'une éblouissante bave, / Filons les systèmes légers / Où l'oisive et l'Eve suave / S'engage en de va-

gues dangers!». Et encore : «Du plaisir que tu te proposes / Cède, cher corps, cède
de aux appâts:/ Que ta soif de métamorphoses/ Autour de l'Arbre du Trépas /
l'ingendre une chaîne de poses !/ Viens sans venir! formé des pas / vaguement
comme lourds de roses....»

o) Voir, avec leurs exemples :

– J. Faine : Dictionnaire français-créole, Montréal, Léméac, 1974.

– A. Bentolila (sous la dir. de) : Ti diksyonnè kréyol fransé, Paris Ed. Caraïbes, 1976.

p) La chose est plus claire dans «Sublime amour» de G. M. Ulcéna, parce que
les mots français abstraits ou précieux y foisonnent, provoquant une nausée
qui interdit toute lecture «hexagonale». Si bien qu'on finit par rechercher ce
que donne leur traduction en créole, à quoi vous pouvez procéder. L'on décou-
vre alors l'étrange et unique fonction de ces mots français : cacher ce que l'on
veut dire, en l'exprimant quand même.

Dans «Désespoir» de M. S. Guignard, «Hélas! Je le vois comme un prince
charmant / Qui galope son cheval», les différences de signification qu'appor-
tent les lectures (de la phrase, de ses éléments, des rapports entre le tout et les
parties ou entre les parties) en français de France, en français d'Haiti, en fran-
çais du 17ème siècle, en latin, en créole, en palé langaj (vaudou) peuvent être
disposées en une matrice où des liaisons obliques s'inscrivent, tandis que des
cases restent blanches (il faut leur donner le sens de n'en pas avoir). Alors les
distorsions interlangagières apparaissent comme les éléments pertinents de la
sémiogénèse.

Les «écoliers» de C. Charles savent bien que la proximité des langues leur
fournit d'extraordinaires possibilités d'expression; leurs professeurs, rêvant
souvent de dissertations rendues (exténuées!) dans le style de Racine, ne ces-
sent de les mettre en garde contre les «faux-frères» frekan. Pour échapper au
carcan d'une pédagogie périmée, le collégien de Port-au-Prince dispose de deux
recours extrêmes : l'élaboration d'une sorte de blocage mental qui se manifeste
par la brusque impossibilité de «mémoriser» («Mon fils refuse d'apprendre par

coeur!!!», drame majeur des classes moyennes : claques , rigoise, «neurologue»... à l'inverse, la tentative littéraire qui permet tout ce que le professeur (pour le style) et la famille (pour le désir) interdisent. Sous leur apparente sagesse, Dieu merci, nos jeunes poètes ont toutes les ardeurs de leur âge.

q) Les mots créoles sont en italiques.

r) Cf l'article de L. Finas (b) et B. Mann : «Rythme et production du sens dans Donne de L. Finas», art à paraître.

s) Le tourniquet, renversant le sens, en produit au moins deux et souvent un nombre indéfini. «Un chien noir» est contredit par «un chien blanc», «n chiens noirs», «pas de chien», etc.;

t) La séparation est également marquée par la syntaxe : la quatrième partie est la seule phrase nominale du texte, refusant jusqu'au verbe être. Le refus du verbe marque celui de l'action et de l'état.

u) «Nomine» contient mi, in, et souligne le rôle du nom comme représentant de l'être (ce qui est très nègre); tandis que le n initial est à considérer dans le rapport double unissant «nomine» à «Dominus»/ «dominus»... Quelque chose est repoussé.

v) Publiée par la Revue des Ecoliers, no. 17, mai 1977.

Jacques Janvier

Agrégé d'Histoire et de Géographie

et Conseiller Culturel près l'Ambassade de France à Port-au-Prince

de 1973 à 1977 est actuellement en poste au Rwanda.

LA SOCIETE HAITIENNE D'AUTOMOBILE S.A.

est fière de présenter au public haitien

GOOD YEAR

GOOD YEAR une conception complètement nouvelle en matière de pneu

GOOD YEAR, le pneu dont la carcasse est en cordes de Polyester, ceinturé de fibre de verre.

EXIGEZ GOOD YEAR, le pneu de durée imbattable

EXIGEZ GOOD YEAR, à la Société Haitienne d'Automobile.

**PHARMACIE
SEJOURNE**

Fondé en 1864

Etienne SEJOURNE
(1889-1964)

Fremy SEJOURNE
(1889-1937)

Raoul et Max SEJOURNE
(1937)

**LABORATOIRE
D'ANALYSES**

Laboratoire de préparation d'ampoules stérilisées – Port-au-Prince

**RHUM
BARBANCOURT**

Apprécié depuis 1862
57, Rue des Césars, 57

Tel : 2-0710
Port-au-Prince

UTILISEZ LES CHAISES
"THONET"
DE QUALITE SUPERIEURE
EN VENTE A LA "TIPCO"
PLACE GEFFRARD

Achetez à la S H E I C A ou à la T I P C O : Mosaïques, Céramiques, les plus jolis coloris.

Machines à coudre LA MADONA parmi les toutes meilleures sur place.

Plus de «black out» grâce aux lampes à Kerosène 200, 350 et 500 bougies en vente à la TIPCO, Place Geffrard.

jeanne philippe :

l'image du corps chez l'adolescent

«L'image du corps» concept purement psychanalytique est d'après Schilder l'agrégat des données sensorielles mis en forme par la libido. Il est étroitement lié au concept neurologique de «Schéma corporel».

Si on peut différencier ces termes théoriquement leur utilisation reste ambiguë dans le domaine de la psychiatrie en particulier.

Pour Bonnier qui le premier employa ce concept, le Schéma corporel est «conçu comme représentation permanente, figuration spatiale du corps...»

Schilder pense que le schéma corporel «reste sous la dépendance des processus émotionnels et des besoins biologiques».

Lhermitte grâce à ses travaux sur les localisations cérébrales et les affections

neurologiques précise cette notion. Il a montré comment «s'édifie cette idée du corps et quelle est la structure qui soutient l'image de soi».

Le schéma corporel est donné des sens surtout du toucher et de la vue. Le professeur Lhermitte distingue 10 zones fonctionnelles dans le cortex cérébral humain parmi lesquels la zone sensitive correspondant à la sensibilité tactile et à la sensibilité générale du corps et située dans la pariétale ascendante.

La somatognosie ou connaissance du corps a donc un siège au niveau du cerveau lui-même.

IMAGE DU CORPS

Depuis Freud on distingue les 3 instances de la personnalité, l'ID ou ÇA : réservoir des instincts, LE MOI ou EGO : principe de la réalité, LE SUR MOI ou SUPEREGO : introjection des valeurs parentales et sociales. LE MOI, la seule partie consciente de la personnalité se forme à partir des sensations corporelles.

L'individu se distingue des autres, grâce à ces sensations corporelles. Il devient un «Objet» distinct de «L'Autre». C'est à partir de cette idée qu'il est un «Objet», occupant un espace donné de l'Univers où se trouve plusieurs autres «Objets», que l'individu apprend à voir le «Réel».

Cette idée qu'il est un «Objet» constitue l'essence du concept psychanalytique de «L'Image du Corps».

L'image du corps n'est donc pas la connaissance du corps. C'est la conscience d'être un Corps. C'est l'acceptation d'être un Corps. Ce qui nous intéresse dans notre étude sur l'image du corps chez les jeunes Haitiens, c'est de savoir comment le jeune Haitien accepte son corps. Accepte-t-il toutes les parties de ce corps ? Rejette-t-il certaines parties de ce Corps ?

Nous avons cherché les réponses à ces questions en faisant passer un test sim-

ple à plusieurs groupes de jeunes gens.

Le Test consiste à dire à l'individu de se dessiner nu. Ce test peut-être administré de différentes façons.

Citons les deux variantes de ce test :

- 1.— L'examineur est seul avec le sujet, lui demande de se dessiner nu.
- 2.— L'examineur demande au sujet d'aller chez lui, de rester nu devant un miroir.

N. B.— Le Test est individuel ou collectif.

Nous avons appliqué le test à deux groupes de jeunes gens que nous allons décrire.

I.— Les élèves de l'école d'auxiliaire et d'hygiénistes dentaires de la Fondation

Pédodontique :

Age : 15 — 26 ans

Religion : 11 Pécotistes

: 4 Catholiques

Niveau d'études : 5ème Secondaire à Philosophie.

Administration du test :

Les élèves occupaient une très grande salle. Chacune reçut l'ordre de se dessiner nue et ignorait ce que faisait les autres.

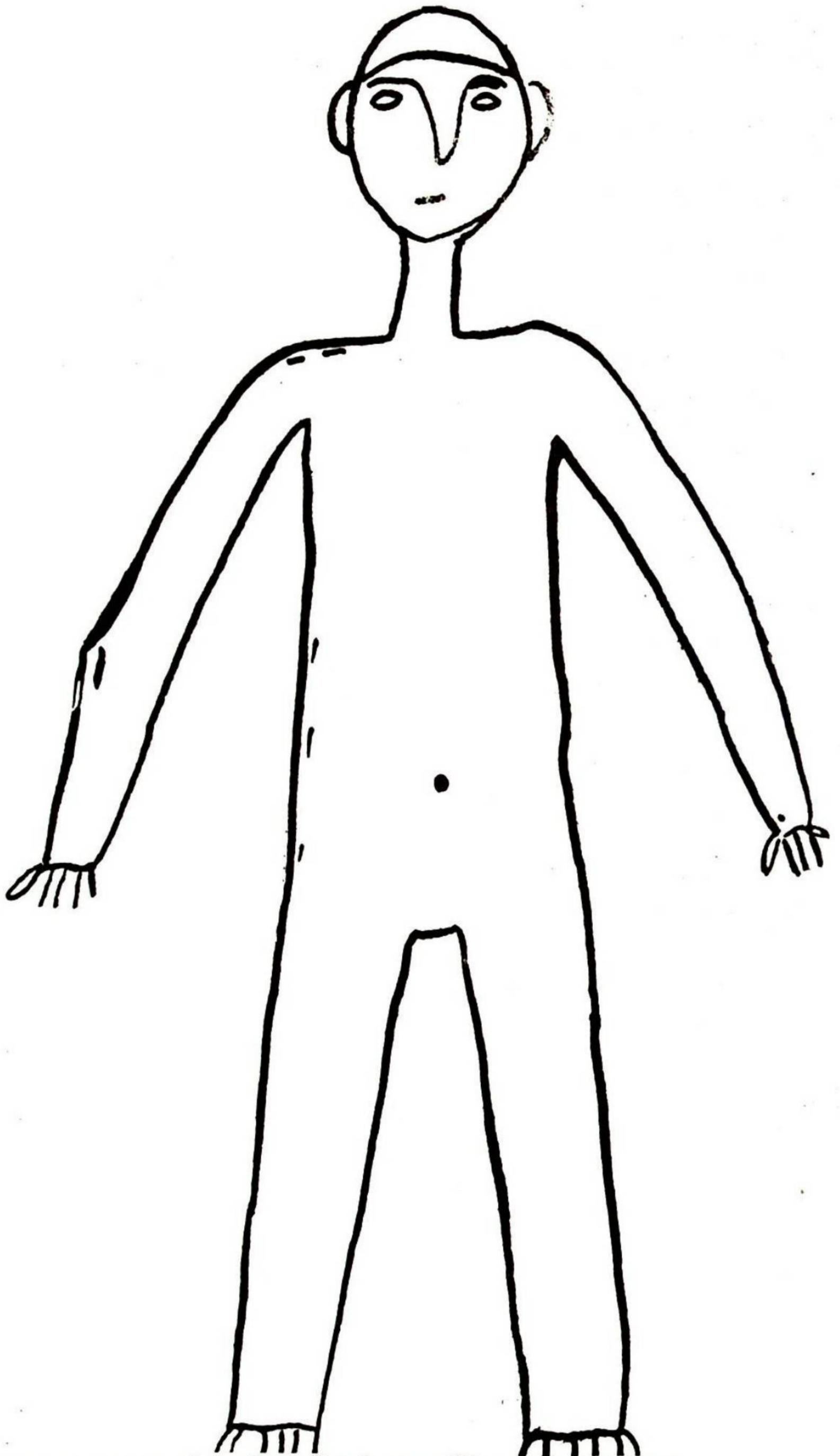
II.— Les élèves de la classe de Philosophie du Collège St. Pierre.

Age : 17 — 22 ans

Religion : Catholique (presque tous)

Administration du test :

Les élèves occupaient leur salle de classe et reçurent l'ordre de se dessiner nu. Ils s'amusaient en regardant les dessins des autres. L'examen des dessins nous a permis d'obtenir les résultats suivants.



adolescent vu par lui-même. Dessin recueilli au cours des tests.

RESULTAT DES TESTS – FONDATION PEDODONTIQUE
Jeune Filles qui ont consenti à passer le test: 15 sur 15

EXAMEN DES PORTRAITS REUNIS :

- A) 1– Portraits habillés 80%
2– " nus 20 %
- B) 1– " asexués 80 %
2– " sexués 20 %
- C) 1– " de face 70 %
2– " de profil 30 %
- D) 1– Visage complet 20 %
2– Visage incomplet ou flou 80 %
- E) 1– Présence de 5 doigts aux 2 mains 20 %
2– Absence de doigts ou d'une main 80 %
- F) Caractère sexuel secondaire : les seins
1– Portrait aux seins apparents 40 %
2– Seins non apparents 60 %.

COLLEGE ST-PIERRE

Jeunes Filles qui ont consenti à passer le test : 10 sur 13 présentes

EXAMEN DES PORTRAITS REUNIS

- A) 1) Portraits habillés 60 %
2) " nus 40 %
- B) 1– Portraits asexués 80 %

- 2- " sexués 20 %
- C) 1- Portraits de face 60 %
 - 2- " de profil 40 %
- D) 1- Portraits avec visage complet 40 %
 - 2- " " " incomplet ou flou 60 %
- E) 1-Présence de 5 doigts aux deux membres supérieurs 40 %
 - 2- Absence de doigts ou d'une main 60 %
- F) Caractère sexuel secondaire : Les Seins
 - Portraits aux seins apparents 90 %
 - " " " non apparents 10 %

2) Jeunes Garçons qui ont consenti à passer le test: 11 sur 17 présents.

EXAMEN DES PORTRAITS REUNIS.

- A) 1- Portraits habillés 0 %
- B) 2- " Nus 100 %
- B) 1- " asexués 0 %
 - 2- " sexués 100 %
- C) 1- Portraits de face 100 %
 - 2- " de profil 0 %
- D) 1- " avec visage complet 91 %
 - 2- " " " incomplet ou flou 9 %

- E) Présence de 5 doigts aux 2 membres supérieurs 0,9 %
2— Absence de doigts ou d'une main 90,9 %

F) 1— Caractères sexuels secondaires

a) Poils

- Poils pubiens 81,81 %
Poils thoraciques 27,27 %
Moustaches et barbes 54,54 %

b) Possibilité d'entrer en érection

- 1— Portraits en érection 54,54 %
2— " " posture normale 45,45 %

COMMENTAIRES

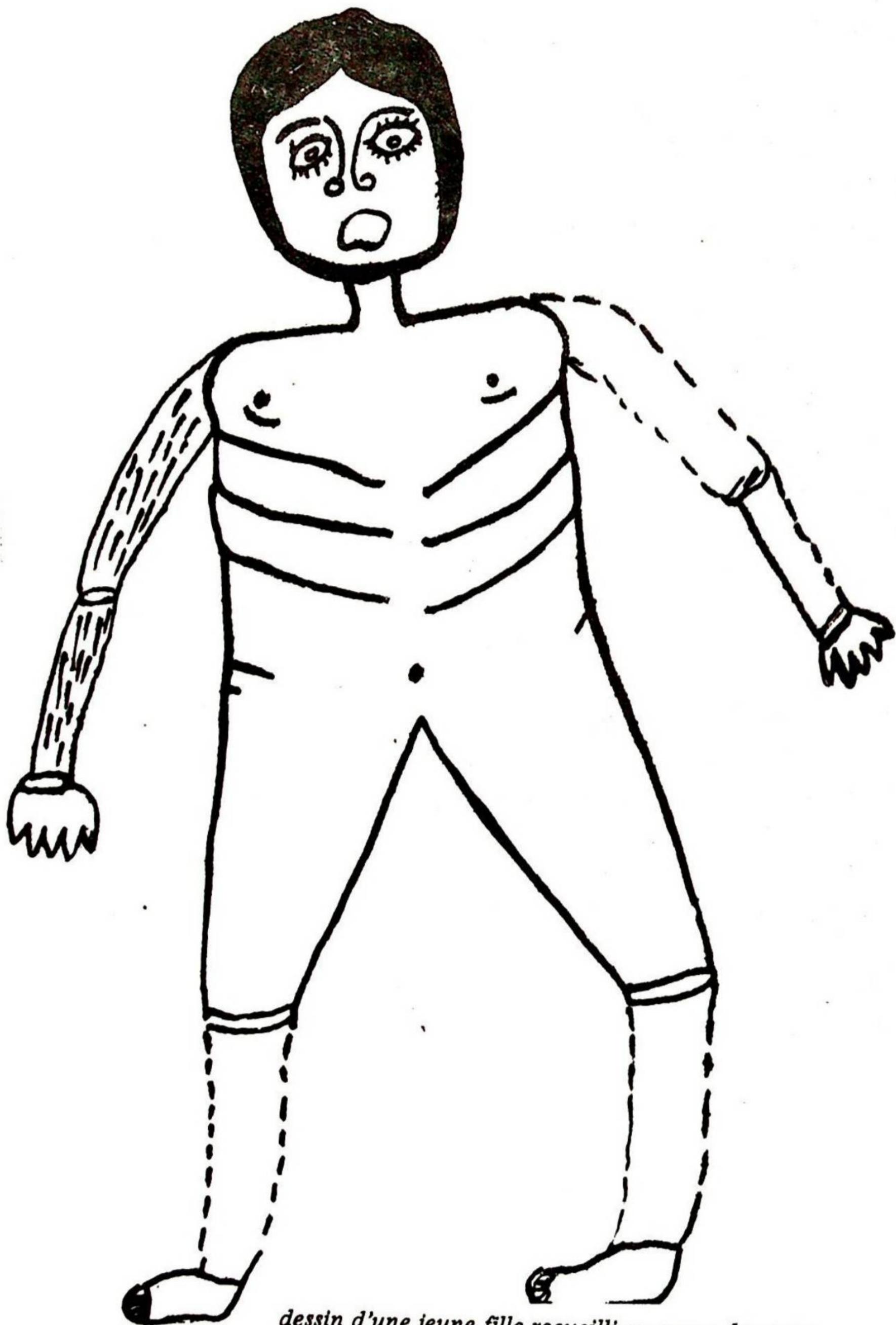
I.— Fondation Pédodontique

Ces jeunes filles protestantes très pieuses, «refusent» de se dessiner nues.

Leurs portraits sont le plus souvent sans main ou sans doigt. Elles ont un complexe de castration. Elles sont psychiquement castrées car elles sont asexuées. Inconsciemment elles pensent que cette castration est un châtement. Elles ont dessiné leurs seins qui sont des organes sexuels non génitaux. Les seins sont des proéminences, des équivalents du «PHALLUS perdu» ou «coupé».

Leur visage est sans organe ou très flou car elles sont des «personnes» des masques qui luttent contre leurs Instincts (Id ou Ca).

LEUR MOI qui à leur âge (ADOLESCENCE) reçoit tant de sensations corporelles — glandes endocrines (glande pituitaire, thyroïdienne, gonades etc... Ovaire et autres) — est emprisonné entre :



*dessin d'une jeune fille, recueilli au cours des tests
CONJONCTION, Revue Franco-Haitienne*

II.— Collège St-Pierre

A) Jeunes Filles

Nous pouvons faire les mêmes commentaires.

Ces jeunes philosophes se libèrent peu à peu des lois sociales, parentales, ecclésiastiques.

Leur moi est dans un étau beaucoup plus lâche que celui des jeunes filles de la fondation pédodologique moins instruites et plus pieuses.

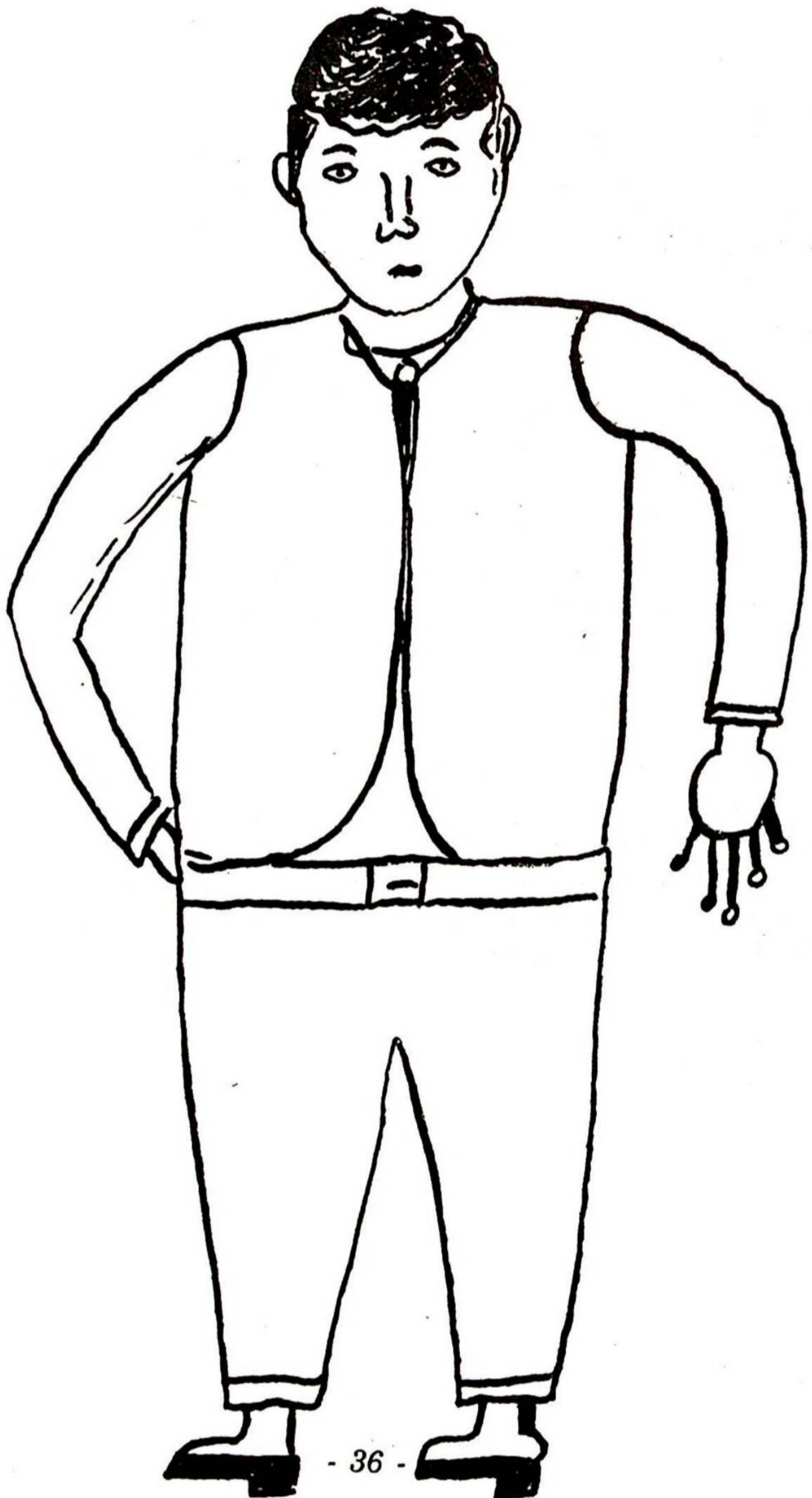
B) Jeunes Garçons

Ils sont très fiers de leurs sexes et l'ont bien dessiné. Cependant ils éprouvent «la peur de la castration», car leurs portraits sont sans mains. Leurs portraits sont ceux d'athlètes couverts de poils. L'examen des dessins nous montrent que les poils pubiens sont le plus souvent une disposition féminine, qu'il y a disproportion entre le thorax et l'abdomen d'une part, les membres inférieurs de l'autre et 2 nous ont dessiné des squelettes.

Les jeunes filles qui ont dessiné leurs sexes les ont très mal dessinés, ont fait un grand vide rempli d'organes et de poils ou des poils seulement, ou des petits «PHALLUS».

CONCLUSION

Cette étude nous montre que l'adolescent haïtien protestant, catholique ou vodouisant, instruit ou pas connaît les mêmes problèmes que les adolescents du monde entier.



Nous avons appliqué ce test de l'image du corps à plusieurs autres groupes de jeunes gens et pour finir nous avons recueilli les dessins faits par une jeune universitaire que les parents, de très bons catholiques surveillent très étroitement car elle a «perdu la foi» et est «un peu trop libérée».

Pour se libérer des parents et de toutes les valeurs sociales et parentales elle a fait 3 tentatives de suicide.

Quand le 27 octobre 1971, je lui demande de se dessiner nue elle me fit un dessin et écrivit «Une Femme». Cette femme est provocante, fume, montre son sexe.

La cigarette est l'image même de la verge. La femme étant habillée on ne peut pas dire que la main sert à cacher le sexe.

Une semaine plus tard elle nous donna son «portrait nu» vu de dos.

«Elle dit qu'elle a voulu nous jouer un tour, c'est pourquoi elle s'est dessinée de dos. Elle ajoute qu'elle n'a jamais eu l'occasion de rester nu chez elle et qu'elle aimerait avoir une chambre à elle pour circuler toute nue à certains moments».

Nous pensons que cette jeune fille parle au nom de tous les jeunes gens haïtiens surtout au nom des jeunes filles instruites de la classe moyenne.

Jeanne Philippe

Le Dr. Philippe , ethno-psychiatre est
professeur à la faculté d'Ethnologie.

**LIBRAIRIE A LA CARAVELLE
INTERNATIONAL BOOK STORE**

*Livres — Revues — Journaux et Magazines : Haitiens
Français — Anglais — Espagnols et Allemands — Catalogues de
Modes — Cartes de Souhait — Cartes Postales*

**P. O. BOX 111
26, Rue Roux, 26
Téléphone : 2-0030**

LES PATES ALIMENTAIRES «COQ»

Vous offrent :

*le macaroni, le vermicelle gros et moyen, les cheveux
d'ange ou fidelini, les nouilles, les coquilles et coquil-
lettes, le spaghetti, les coudes, les lettres et chiffres —
Rondelles :*

En carton de 6 livres — En sachets de 3 et 1 livres —

PRIX AVANTAGEUX

LA PHARMACIE DE LA SANTE

Vend ses produits à bon marché

Très disposée

A vous aider

Toujours avec célérité

Au 113 de la Rue Pavée

Port-au-Prince, Haiti

Tel : 2 - 2086

Ford est un nom connu dans le monde entier

Depuis de nombreuses décennies F O R D est synonyme
de solidité et de rapidité.

Vous avez besoin d'un véhicule automobile,
adressez-vous à F O R D

Remettez-vous à une maison qui a l'expérience des véhicules
automobiles, qui vous assure un service stable et qui met à
votre disposition un stock de pièces de rechange constem -
ment renouvelé.

VOYEZ LA «BEHRMAN MOTORS»

Distributrice pour Haiti des produits

FORD MOTOR CORPORATION

pour faire

bonne

impression

rien

ne

vaut

L'IMPRESSION

HENRI

DESCHAMPS

ARTS ET LETTRES

yves auguste :

**du "nègre masque" de stephen alexis
à l'homme invisible" de ralph ellison**

A travers la variété des approches et des formes, la littérature s'identifie, en définitive, à une stratégie. Stratégie d'une présence, stratégie d'une ouverture au monde ! L'axe de la création littéraire et artistique tourne autour de la relation moi-autrui. On ne se détache de son entourage que pour se retrouver identique à soi-même et aux autres, à la fois produit et inspirateur du milieu. Aussi les dislocations psycho-littéraires affectant les articulations de l'individu à l'universel sont-elles plus apparentes que réelles.

«Ah, insensé qui crois que je ne suis pas toi »? s'écrie le grand poète romantique.

«Qui sait si ce n'est pas à vous tous que je m'adresse sur une longueur d'ondes ultra-courtes ?» fait écho le romancier américain Ralph Ellison (1).

La validité de ce cri défie le temps et les latitudes pour atteindre, à travers les

particularismes de toutes sortes, la permanence de l'humaine condition. Cependant sa densité s'épuise, semble-t-il, à la limite de la normalité. Alors « Je » bouscule tout principe d'identité et d'unité. L'être craque, se fissure. Les pôles de l'entreprise littéraire se déplacent : « Je est un autre ». Drame des « moi » perturbés qui se cherchent et cherchent à se définir en s'encrapulant ou en s'illuminant par tous les moyens en leur pouvoir – voyance, hallucination, magie, drogue – Des décollements tragiques sanctionnent toute interférence dans leur champ magnétique.

Rimbaud en sait long. A bien des égards, l'expérience du poète maudit pourrait servir de préface ou d'introduction à celle des poètes noirs. Elle donnerait certes la mesure des traumatismes d'une insertion impossible dans un monde soufflé d'humanité. Mais là s'arrêterait le rapprochement. Car l'aventure noire ne laisse pas place à la création d'un univers imaginaire, à l'invention d'une nouvelle culture assortie de moyens inédits de connaissance. Elle ne s'illumine, en un mot, d'aucune échappée vers l'infini ou l'absolu. Elle se creuse, se lésionne et se cicatrise dans la contradiction du terre à terre, ne laissant au moi acculé, confronté, lynché, nié que la possibilité de se défier en renonçant à être ou à paraître. Le thème de l'invisibilité reflète, en littérature, une stratégie de survie imposée par la dureté du quotidien. Contesté dans son essence et dans son existence, emprisonné dans le ghetto des masques qu'on lui sculpte à tout prix le noir n'a que le choix entre le maquillage et la disparition. Se grimer, s'affubler des livrées qu'on lui confectionne si libéralement, n'est-ce pas la meilleure façon de jouer le jeu, de s'en tirer sans casse :

« Nous portons le masque qui ment et grimace
Il dérobe au regard notre visage et nos yeux
C'est là notre tribut à la perfidie humaine ».

Dans les coutumes africaines le masque relie le présent au passé, sert de trait d'union entre les vivants et les morts, joue, en un mot, un rôle de cohésion sociale. Le masque de Paul Lawrence Dunbar n'est qu'une astuce : Il distancie ce-

lui qui le porte de son vrai moi pour mieux claquemurer ceux à qui il est destiné dans leurs aberrations.

Tout au long de la littérature américaine, dans la poésie comme dans la fiction, chemine, pour employer le titre d'un roman haïtien, un «nègre masqué». Avec malice, naïveté, bouffonnerie ou d'un air entendu, il assume des traits surimposés par son milieu, il se compose un visage selon la tête du client. Sa joie est toute de commande et cache mal sa tristesse, son désespoir.

«Mon peuple rit et chante
Et danse à mourir
Personne ne soupçonne
La douleur qui court dans sa poitrine.» (2)

Telle est l'observation de Charles Bertrand Johnson que renouvellent d'abord Dandrige dans son poème «Zalka Peetrusa» :

«Elle dansait presque nue, au son du tam-tam
Elle toute dansait, excepté son visage.
Son corps, pétri par la volonté
Continuait à danser tandis que son coeur y était indifférent.
Et alors il arriva
Que, tout en la regardant, nous ne la voyions pas». (3)

ensuite Claude McKay dans «La Danseuse de Harlem» :

«à regarder le faux sourire de son visage
Je savais qu'elle n'était pas dans cette place étrange.» (4)

Confronté à un monde hostile où la suppression physique n'est que l'extériorisation d'une suppression mentale constante et totale, l'Américain noir devait tout tenter pour échapper à la vue «corrosive», «calcinante» du blanc. «La

façon dont j'avait vécu dans le Sud, confesse Richard Wright, dans *Black Boy*, ne m'avait pas permis de me connaître moi-même. Etouffée, comprimée par les conditions d'existence dans le Sud, ma vie n'avait pas été ce qu'elle aurait dû être. Je m'étais conformé à ce que mon entourage, ma famille – conformément aux lois dictées par les Blancs qui les dominaient – avaient exigé de moi, j'avais été le personnage que les Blancs m'avaient assigné. Je n'avais jamais pu être réellement moi-même...» (5)

Camouflage ou seconde nature, les réflexes d'homme disparaissent; la soumission et la résignation façonnent le visage des Uncle Tom apeurés et tremblants, roulant de grands yeux devant les matamores blancs. Au début du siècle la situation sera renversée à la faveur de l'affrontement des deux groupes ethniques, de la lutte pour les droits civiques et politiques et de la valorisation des attributs de la race décriée. La règle de conduite prônée par Dunbar aura survécu à maints accrochages : on mettra à la relancer tant de cynisme qu'elle se transformera presque en une arme dans la lutte du Noir pour se faire accepter. Ecoutez le langage d'un personnage de Ralph Ellison, un vieux de la vieille à l'adresse de son petit-fils :

«Live with your head in the lion's mouth. I want you to overcome'm with yeses, undermine'm with grins, agree'em to death and destruction, let'em swollen you till they vomit or bust wide open.» (6)

Le maquillage devient ainsi une ruse de guerre. L'objectif est d'éviter d'être absorbé et, si jamais on l'était, d'être digéré. L'équivoque dans laquelle on nage est pourtant loin d'être confortable : il y a toujours le risque d'être pris à son propre piège, de voir la mystification se retourner contre son auteur. Jean Toomer ne manque pas d'évoquer dans *CANE* les perturbations qu'engendre l'accoutumance au masque :

«Sur la terre il y a des ombres
qui ne sont ni d'arbres ni de nuages

Sur les choses des masques que ne fit point la nature.
Des spectres comme nous
Une peste sur une image reconnue,
Car j'ai vu moi-même
O homme, que ton masque
Obscurcit l'espace entre soleil et terre
Obscurcit l'air entre toi et toi-même.» (7)

Du masque à l'invisibilité il n'y a qu'un pas. En fait, CANE — on ne l'a pas souligné, que je sache — est le premier crayon de INVISIBLE MAN. Il en préfigure la version négative. Par là, je me réfère à cet aspect de l'invisibilité qui résulte de l'identification passive à des archétypes imposés. Que le noir s'y enferme, son authenticité, sa beauté, ses valeurs lui échappent. Il ne peut les récupérer que difficilement, il va jusqu'à en perdre le souvenir pour s'être détaché de tout ce qui fut lui-même et pour s'être conformé aux prescriptions du Blanc. Il devient invisible à lui-même, car, selon le mot de Toomer, «tout ce qui se dresse entre toi et cet autre se dresse entre toi et toi-même». Les autres lui demeurent également opaques, voué qu'il est pour jamais à l'impénétrable nuit de la cécité et de l'isolement ;

«Je suis un aveugle qui regarde par dessus les collines et cherche les meules dans les champs des autres moissonneurs. Il ferait bon les voir, manches de faux tordus, éclatés et cerclés de fer. Il ferait bon les voir, couverts de poussière et aveugles.» (8)

Par la gamme de ses thèmes, tout aussi bien que par la variété de ses symboles, (horloge, trou etc) Cane annonce le roman d'Ellison. Dans ce recueil de contes teintés d'impressionisme, de réalisme et de mysticisme, baignés de lyrisme, de poésie et, au besoin, de sarcasme et de grotesque, les yeux, le regard intérieur jouent un rôle de premier plan. Ce ne serait guère de l'exagération de dire que tout passe par les yeux dans Cane. Des yeux trop souvent impuissants à transcender l'écran des préjugés répandus dans le Sud. Invisibles à eux-mêmes, invisibles

aux autres et pour les autres, Noirs et Blancs, dépouillés de ce «supplément d'âme» dont parle Bergson, dépouillés de leur humanité, se révèlent des fantômes investis, de la tête aux pieds, par de collantes aberrations. «Nous sommes tous des «niggers» maintenant. Comprenez-moi. Des Niggers noirs, des niggers blancs, conclut Toomer. A vous de choisir.» (9)

De cette invisibilité généralisée, aliénante au possible, qui débouche en définitive sur une négation des autres et un refus de soi, le Noir passera à une autre forme, positive, dynamique, en assumant sa face cachée, en la sublimant. L'Invisible Man situe l'aventure nègre dans son contexte et sous ses différentes facettes. A l'encontre de l'homme de Marcuse, l'homme d'Ellison est pluri-dimensionnel; sa personnalité ne se moule jamais de façon définie et définitive, mais au contraire au gré et en fonction des circonstances. Ce serait, à notre sens, une erreur de perspective de voir en Bledsoe, Ras, Clifton et le narrateur, des personnages qui s'opposent de façon absolue. Sous des appellations différentes et des traits particuliers, ils constituent chacun un élément du visage énigmatique du Noir, sans nom et sans identité, qui lutte pour se trouver, se définir et se tailler une place au soleil.

De ces «moi», perturbés, la stratégie ne s'identifie pas toujours, mais l'objectif est le même, à cette nuance près que les uns en font une préoccupation individuelle, les autres une affaire collective. Imprégné de blancheur comme pas un, pour avoir travaillé à la fabrication de cette peinture, dont il est le seul à connaître le secret, Brockway n'aspire qu'à maintenir son privilège et sa position dans l'usine – un microcosme du monde blanc – insouciant du sort de ses frères. A un échelon supérieur, Bledsoe, parvenu à la direction d'un collège, rationalise les attitudes du Noir à l'égard du Blanc et blâme «l'invisible man» de s'être plié tout de go au désir de Norton. L'enjeu de la partie est trop important à ses yeux pour qu'on se permette d'être léger, naïf ou inattentif. Une parcelle de pouvoir à gagner, à consolider ou à expliquer vaut bien quelques brassées de mensonges et d'hypocrisies : «Vous êtes un Noir vivant dans le Sud, avez-vous oublié comment mentir ?» demande-t-il au jeune collégien fautif.

Il serait mal venu de passer en revue tous les personnages de ce beau roman, considéré comme un chef-d'oeuvre et un classique de la littérature noire et de la littérature américaine. Qu'il s'agisse de Norton entiché de philanthropie, de libéralisme et de principes émersoniens, frappé de cécité physique et mentale à l'image de la société blanche, qu'il s'agisse de Brother Trap, lancé à la recherche d'un nouveau «Gaal», de Ras, apôtre de la violence et du radicalisme, de Ted Clifton, manipulateur manipulé, empêtré dans la clownerie de ses poupées, tout ce petit monde grouillant est atteint, à des degrés divers, dans son équilibre. Cependant, chose remarquable, le protagoniste principal, dont l'itinéraire recoupe le leur, survivra à ses épreuves et assumera son invisibilité sans ébranlement. Innommé sans pourtant être anonyme, le narrateur présente un visage dont les traits constituent un puzzle. Son moi incorpore Bledsoe aussi bien que Ras, Clifton et Brother Trap. Le symbole qu'il représente dépasse le personnage. Il est au coeur de la geste du Noir méconnu qui, d'avatar en avatar, répudie le refus de soi, transcende son ambivalence pour s'assumer pleinement, invisible mais présent, réintégrant l'histoire.

Expression littéraire d'un phénomène social aigu et non encore complètement liquidé, le thème de l'invisibilité est appelé à cheminer dans la littérature américaine aussi longtemps que l'épidermisation des rapports entre noirs et blancs ne sera pas démythifiée et qu'ils continueront à se percevoir en termes de groupements ethniques et non au niveau d'homme à homme. Ce à quoi convie ardemment la poétesse contemporaine June Jordan. (10)

L'invisibilité paraît liée à une situation d'oppression. Nichée dans les plis d'un vers brouillé de soupirs ou la trame d'un roman criblé de tensions, elle saupoudre les oeuvres haïtiennes ou s'en détache comme un thème bien caractérisé. Chez Roussan Camille qui porte un «Poison dans le Coeur», elle se greffe sur un dépaysement culturel et géographique.

«Ils m'ont mis un col blanc
et des gants
pour danser la valse
en leur palais sans âme.

Et compliments,
remerciements,
mensonges
ont fusé niaisement
sur mes lèvres
aux fêtes hypocrites.

J'ai trainé ma faiblesse
aux boulevards indifférents
de neuf capitales.
Je marchai les yeux fermés,
l'esprit fermé
parmi des frères agonisants
dans la nuit de moi-même». (11)

Chez Jean Briere, elle est dénoncée sans fanfare comme un facteur de désagrégation sociale, le virus qui aveugle un monde boursoufflé de prétentions (12). Avec Roland Dorcély elle rentre dans l'éventail des hypocrisies sociales qui transforment la vie en un carnaval :

«Au carnaval de la vie
(étourdi, déguisé)
Sans nous en rendre compte nous changeons de masques
Suivant que nous parlons
à
Pierre saint Jacques et Monsieur Paul.» (13)

CONJUNCTION, Revue Franco-Haitienne

Chez René Bélance elle marie la tristesse millénaire de l'âme nègre à l'exubérance d'une joie philosophique, pour ne pas dire, tactique :

«Pourquoi aurais-je besoin de sourire ?» se demande le poète.

«Ma joie, irrémédiablement
A quelque chose d'amer.
Depuis mil huit cent quatre
Ma joie a la force d'un élan avorté
Et mon sourire garde la nécessité
de champs dévastés». (14)

Le titre du poème «Moi Nègre» s'avère indicatif à bien des égards. Dans la relation moi-autrui, le moi se colore d'un réactif qui polarise tous les problèmes, toutes les oppositions, toutes les négations, en un mot toutes les tentatives de destructions auxquelles il n'échappe que par un miracle renouvelé :

«Pour me détruire, des siècles
leur pensée inventa des pièges
— leur civilisation
Et j'espère être l'obstacle
Malgré le poison injecté à mon sang
Pourquoi aurais-je besoin de sourire ?»

Les balafres de l'existence, le venin de ce que l'on appelle pompeusement la civilisation auront déconseillé la parade du sourire et sommé le poète de se cuirasser d'un regard «qui dérouté les vautours» :

«Je cherche les mille plis des mers
témoins de barbaries
et de fleuves où vont boire les fauves
pour me composer la face
qui dérouté les vautours». (15)

La dynamique du regard et toute sa charge psychologique sauront-elles dynamiter toutes les adhérences insidieuses d'une civilisation à la fois capiteuse et vénéneuse sous le couvert de laquelle disparaît l'être authentique, la personnalité réelle ? L'invisibilité de l'Haitien est, si l'on peut dire, un effet du plaqué ou du contre-plaqué. Celle du Noir des Etats Unis est avant tout d'ordre sociologique et politique. Dans le cas d'Haiti le facteur culturel prime. Ses implications alimentent les tensions du roman de Stephen Alexis, *Le Nègre Masqué*.

Se déroulant principalement dans le cadre d'une société, structurée de rites, parées des «plumes du paon», entichée de bonnes manières et de relations blanches, l'action se nourrit des contradictions latentes ou patentées de cultures et de races. C'est la fille de l'ambassadeur de France, Gaude qui, d'entrée de jeu, donne le ton : «Je voudrais pénétrer, dit-elle, la psychologie des noirs. J'ai l'impression qu'ils sont toujours masqués.» (16)

Masqués, ils le sont toujours puisqu'ils ne jurent que par Descartes, Bossuet et Voltaire, ne rêvent que de retrouver dans le regard complaisant ou condescendant du Blanc et surtout du Français un satisfecit d'appréciation. Ils ne vivent que pour cela, prêts à s'enrhumer dès que Paris éternue, s'affublant, en dépit de la canicule, de robes à crinoline, de gilets, de gants, et de tous les tralalas qu'invente l'ingéniosité de la mode.

«Noir cultivé, l'un des meilleurs cerveaux de sa génération», le héros principal, Roger Sinclair, soumet ses démarches à une urbanité artificielle qui le tient à mi-chemin de son image et de lui-même. A sa première rencontre avec Gaude il s'enflamme bien vite mais se défend de le laisser paraître. C'est un sphinx, déclare la jeune fille. Un sphinx pour les autres ! Un sphinx pour lui-même ! Cependant malgré son art savant de se retrancher derrière le paravent de sa culture et de son savoir-faire, sa vraie physionomie n'échappe pas à la perspicacité de ses interlocuteurs.«Il a vraiment l'air sauvage sous ses manières

polies» (17) pense la jeune Française. De son côté, Marvil, riche commerçant haïtien « en perpétuel conflit avec son épiderme » dépistera tous les complexes qu'auront développés chez Sinclair les raffinements culturels. A ses yeux, il n'est qu'un « poseur ».

Se poser, se mythifier c'est kif-kif ! Le corollaire : néantiser les autres. Pour Sinclair, l'officier américain Seaton, un rival doublé d'un raciste, n'est qu'un « ours mal léché » qu'il se croit capable de détruire. Son aveuglement va plus loin : il refuse de se voir et de se montrer tel qu'il est dans les replis de son cœur (« Que ne pensera-t-on pas de lui, quand on saura qu'il aime une blanche ? Lui qui se croyait au-dessus de l'amour et qui raillait tant ses congénères qui perdent la tête devant le sourire d'un minois rose » (18)), tel que le marquent des croyances traditionnelles qu'il voudrait ignorer (en face des transees d'une petite maitresse d'occasion Florecita, frappé d'une crise de possession vaudouesque, il sera ébranlé mais s'avisera aussitôt de disposer des fétiches et de l'oratoire de cette femme).

Au niveau social, l'invisibilité résulte d'un conditionnement mental. Gaude dira de cette société francophile et africanophobe : « En copiant servilement tout ce que fait l'Europe, elle se grime. » (19) L'occupation américaine ne la libère pas du premier coup de ses fantasmes culturels. Elle s'y réfugie comme dans les casemates d'une nouvelle ligne Maginot, pensant de cette façon se mettre à l'abri d'une main mise des Yankees. Telle était la position d'un bon nombre d'intellectuels. Ils n'avaient peut-être pas tout à fait tort. L'accélération consciente du processus de notre invisibilité laissait à la fois moins de prise sur l'âme nationale et plus de latitude à l'implantation yankee, qu'une mise en forme de la résistance inquiétait moins que sa mise en action. Grâce à ces subtilités, dont les clercs semblent détenir le monopole, l'honneur était sauf et, tout compte fait, la charge des mots valait bien la charge héroïque de Charlemagne Péralte qui se dressa, invisible mais combien présent, à la tête des guérilleros paysans contre l'envahisseur.

Ballottés par des courants divers issus de la confusion de l'époque : nationalisme cocardier et tapageur, anarchisme matiné de bolchevisme, attentisme dilettante et idyllique, messianisme racial etc..., les héros d'Alexis, emprisonnés dans leur snobisme, leurs préjugés, leurs querelles sans grandeur (question de peau, d'étiquette, de mode) demeurent des négatifs qui n'arrivent pas à imprimer leur image sur la plaque sensible d'une réalité combustible et provocante. Il n'est que d'écouter leur babillage pour se faire une idée de l'étiage de cette société, de la tonalité de l'époque. Ils s'enlisent, ils pianolisent, ils pétrarquisent, fermés l'un à l'autre. Comment se voir dans un monde piégé d'interdits ? Leur invisibilité, ils n'en prendront point conscience, à l'instar du héros d'Ellison, pour se dépasser et pour la conversion en une force de frappe contre l'occupant. Le protagoniste principal, Roger Sinclair, s'avoue un héros manqué : «Tu me crois un héros ? Je ne suis qu'un déserteur.» (20)

Bourgeois lancé dans la révolte à la suite des avanies personnelles que lui inflige sadiquement Seaton, jaloux de ses succès auprès de Gaude, il atteint sporadiquement les cimes de l'exaltation, propulsé par la haine et le désir de vengeance. Cependant il n'arrive pas à se défaire de ses conditionnements multiformes. Il en prend conscience parfois : «Ce sont les livres, dit-il, qui m'ont perdu, en aiguisant ma sensibilité et mon jugement. Ils me proposaient une vie qu'on me refuse. On m'a appris trop de grec et de latin. Si j'étais un nègre solitaire et nu dans ma forêt, je serais heureux.» (21)

Les instances décisives de son existence l'amènent en face de lui-même. A sa sortie de prison, il confesse à son ami Pascal, avant de gagner les bois pour se joindre aux «marrons de la liberté» : «Je te laisse un aveu avant d'aller périr comme un fauve... Je joue à l'olympien, au stoïcien sans cœur, ce sont des masques sous lesquels j'ai toujours pleuré... Dès ma plus tendre enfance, au collège, le blanc m'a fait souffrir. Si je suis ce soir un bandit, c'est parce qu'il me forlance comme un sanglier... Vois ce que m'ont infligé les américains ? Que leur avais-je fait ? Mes mains sont pures, Pascal, jusqu'à cette heure. Ce n'est

pas de ma faute si demain elles seront rouges. Ils ont asservi mon pays. Ils m'ont arraché Gaude. Ils m'ont écorché...»(22)

De la dernière ligne de ce que l'on pourrait considérer comme son testament, se détachent dans un ordre qui en trahit l'importance et le poids dans sa résolution, les raisons profondes de sa révolte. Drame individuel débouchant sur un drame collectif ! Colère d'un homme rencontrant celle des masses en rébellion ! Une nouvelle perspective s'ouvre dans la trame du roman : l'union du citadin et du rural dans une lutte commune, une prise de conscience de tout ce qui les rendait opaques l'un à l'autre. On ne peut s'unir, se comprendre et s'aimer si on n'arrive pas à se voir. Suprême, le chef des rebelles, aura ce mot révélateur à l'endroit de Roger et de Pascal, nouveaux affidés : «A vos figures, et à votre langage, je vois que vous êtes gens de ville. Je croyais que vous étiez tous avec les «méricains» contre nous...»

A ce tournant s'offrait la possibilité d'un changement de plan, d'un déplacement d'intérêt. Les personnages auraient gagné une nouvelle dimension et trouvé l'occasion de se réaliser pleinement. L'action aurait rebondi et tout l'éclairage de l'oeuvre se fût renouvelé. Hélas ce n'était qu'une perspective manquée ! Comme le héros lui-même, que l'attrait de la ville, et du bonheur qu'elle abrite, détache bien vite de ses corréligionnaires à la veille du choc décisif et conduit aux pieds de Gaude. De faiblesse en faiblesse, faiblesse sentimentale ou idéologique, il cédera aux prières de cette femme et gagnera, sous un travesti, le steamer qui l'emmènera en France, avec sur les lèvres ce vers d'Annunzio : «O France la plus douce entre les héroïnes ! » La passade révolutionnaire n'aura pas empêché Roger Sinclair de sombrer sous un foisonnement de mythes. Et lui-même et son monde résistent à toute entreprise de démythification, voire de dépassement.

Le Nègre Masqué aura révélé les conditions d'éclosion du thème de l'invisibilité dans la littérature. Si, par certains côtés, l'invisibilité rejoint le drame de l'incommunicabilité des héros des romans contemporains, elle n'est nullement

de la même nature et ne saurait être confondue avec elle. Entre certains hommes il y a le mur du langage, l'épaisseur des différences psychologiques ou des affinités contraires. On peut même s'éprendre des animaux, des choses et tourner le dos au monde. L'invisibilité, elle, affecte d'un signe négatif la vision des uns et des autres et des uns vis à vis des autres. C'est le point zéro en sciences humaines. Dans le roman d'Alexis comme dans celui d'Ellison le thème est lié à une situation d'exploitation greffée sur des stratifications sociales et raciales.

Yves L. AUGUSTE

1. - *Ralph Ellison, Invisible Man, Vintage Book A Division of Random House, New York ed. 1972, p. 439.*

2. - *Robert T. Kerlin, Negro Poets and Their Poems, p. 63*

3. *Ibid. p. 130*

4. - *The Harlem Dancer, in Harlem Shadows, p. 42*

5. - *Cité par Léonard Sainville, Romanciers et Conteurs Nègro-Africains Anthologie I, Présence Africaine, Paris 1963, p. 405*

6. - *Ralph Ellison, Invisible Man, p. 13*

*« Vis en gardant ta tête dans la gueule du lion
Je veux que tu les vainques, avec tes oui, que tu les mines
de tes sourires, que tu leur donnes ton accord
jusqu'à leur mort et destruction;
laisse les s'enfler de toi jusqu'à ce qu'ils vomissent ou
éclatent ».*

7. - *Cité par Jean Wagner, Les Poètes Nègres des Etats Unis, p. 305 note 84*

8. - *Cane p. 132 traduction de Jean Wagner.*

9. - *Cité par Jean Wagner, Les Poètes Nègres des Etats Unis, p. 30*

CONJUNCTION, Revue Franco-Haitienne

10. – June Jordan, *WHO LOOK AT ME*.

«... Look close
And see me black man mouth
For breathing (North and South)
A man»

11. – Roussan Camille, *Assaut à la Nuit*, pp. 53 – 54.

12. – «Vous qui passiez ainsi, courbé sous votre peine,
Vous projetiez sur l'existence une ombre vaine,
Car ceux qui vous croisaient ne cherchaient pas vos yeux
Ni la blancheur prématurée de vos cheveux...», *Chansons
secrètes, Port-au-Prince 1933*.

13. – *Instant No. 1 in Conjonction*, juin 1949, No. 21 – p. 12

14. – René Bélance, *Survivances*, Port-au-Prince 1941, p. 10

15. – *Ibid.* p. 10

16. – Stephen Alexis, *Le Nègre Masqué*, p. 3

17. – *Ibid.* p. 43

18. – *Ibid.* p. 49

19. – *Ibid.* p. 33

20. – *Ibid.* p. 164

21. – *Ibid.* p. 130

22. – *Ibid.* p. 133

LES EDITIONS CARAIBES

<u>LIVRES SCOLAIRES</u>		Prix de vente public
MATINS CARAIBES	Simone Germain Pradel Pompilus	\$ 3.30
 <u>HISTOIRE ET LITTÉRATURE HAITIENNES</u>		
FILS DE MISERE	M. T. COLIMON Prix France-Haiti	\$ 7.80
CONTRIBUTION A L'ETUDE COMPAREE DU CREOLE ET DU FRANCAIS	Dr. Pradel Pompilus (Tome I) (Tome II)	\$ 3.90 \$ 7.80
DEUX POETES INDIGENISTES : CARL BROUARD ET EMILE ROUMER	Frère Raphaël Berrou Pradel Pompilus	\$ 2.40
HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE HAITIENNE Tome 1	Frère Raphaël Berrou Pradel Pompilus	\$ 9.80
HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE HAITIENNE, Tome 2	Pradel Pompilus Frère Raphaël Berrou	\$ 9.80
HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE HAITIENNE, Tome 3	Frère Raphaël Berrou Pradel Pompilus	Fév. 1977
LES MARRONS DE LA LIBERTÉ	J. Fouchard	\$ 9.10
LANGUE ET LITTÉRATURE DES ABORIGENES D'AYTI	J. Fouchard	\$ 5.20
LA FIN DES BAIONNETTES	A. Mathon Prix France-Haiti 1971	\$ 5.45
LA REPRESENTATION PARLEMENTAIRE DE FORT LIBERTE	Calixte	\$ 5.20
HAITI REPUBLIQUE CARAIBE	Pierre Pluchon	\$ 14.90
LES REVOLTES BLANCHES A ST-DOMINGUE AUX XVIIe & XVIII SIECLES	Charles Frostin	\$ 11.70
GEOLOGIE D'HAITI	F. Pierre-Louis	\$ 5.50
LA MONTAGNE ENSORCELEE	J. Roumain	\$ 4.95
AUDE ET SES FANTASMES	Adeline Moravia	
CINQ MINUTES D'ESCALE	Michel G. Lescouffair	

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Banque

Nationale

De la

République

D'Haïti

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son service de :

LOCATION DE COFFRES - FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDEPENDANCE

ET EN TOUTE SECURITE

AVEC DISCRETION

ET CONFORT

Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE

et votre PATRONAGE.

**LE CENTRE D'ART
BERCEAU DE L'ART HAITIEN**

vous invite à visiter son Exposition de Tableaux et d'objets
d'art.

Un accueil sympathique est réservé à chaque visiteur.

D' AVANCE BIENVENUE A TOUS

SALVITAE

NEPHRITE CYSTITE PROSTATIRE URETRITE

Le SALVITAE neutralise promptement l'urine acide, caractérisée par une sensation d'ardeur, réprime le désir fréquent d'uriner, soulage toute irritation et inflammation de la Vessie et des Reins, enlève et dissout toutes les Matières Solides qui se trouvent dans l'Urine, et a un effet diurétique et antiseptique à la fois curatif sur les canaux urinaires.

Dose .: Une cuillerée à thé dans un verre d'eau
toutes les quatre heures.

JOSEPH NADAL & CO.

Distributeur Exclusif

**GLISSEZ - VOUS DANS LA
FRAICHEUR BIENFAISANTE
D' UN CONDITIONNEUR D'AIR**

WESTINGHOUSE

phone : 2-2092 BOUCARD & CO , Distributeur

**A NEW YORK
PAN AM MET EN SERVICE L'AEROGARE
LE PLUS
EFFICACE DU MONDE :**

VOUS NE FAITES QU'Y PASSER.

**AVEC L'AEROGARE PAN AM
VOUS EVITEZ KENNEDY AIRPORT**

wilhem roméus :

poèmes

MARGUERITE DES TROPIQUES

*Tristes tropiques des amours haitiennes
Longtemps elle élut domicile dans une rue moins large qu'une porte. L'habitude
lui prêtant sa souplesse et sa fine hanche elle pouvait aisément se mouvoir
dans sa maison comme sur le sable la mouvance des vagues
A ses bras pendait sa robe de jour de l'an la plus neuve, dans ses
Yeux tant de souvenirs
Sa terre dure et sèche comme une agonie sans assistance la dure pitié latéritique
Je l'appellais mon amour
Elle répondait mon hasard
ses mains ouvertes comme la Providence
Madone de ma cathédrale
Marguerite des lunes bleues tièdes comme l'amour au creux des caresses
Sa démarche mimait les pièges du secret et avait le mutisme
des joies tendres et discrètes
Je me souviens
de ses yeux de haschich
de ses rêves de marihuana
de sa franchise adroite
comme la surprise du regard
de sa misère de son rire figé
comme un nu
dans le mur sans joie du tableau*

CONJUNCTION, Revue Franco-Haitienne

tristes tropiques des amours haitiennes

Je parle d'une fille mal aimé

au galbe calme et tiède

aux lèvres de pluie fine

mon amour qui dit non

comme nait le jour

mon amour qui m'ouvre ses bras

et m'enferme à double tour

Mon jour d'oubli

Marguerite ma plus courte vie

Tu parlais de tes bigoudis de tes boucles d'oreilles

avec le tragique d'une future guerre nucléaire

Tu aimais ou n'aimais pas mon after shave

et il était urgent que mon blue-Jean

fut aussi soul que l'Amérique Noire

et puis Marguerite

il faisait si chaud

dans ton corps

et si clair

dans tes yeux

Tristes tropiques des amours haitiennes

mon amour ma courte vie

Marguerite ma providence

de quelle saison est ta chambre clandestine

W. R.

SI TU ES NÉ ICITTE

Si tu es né icitte, très tôt tu auras des cils de glace. Tes joies seront amères comme du vin de citron sec.

*Vois, les lignes de ta main que bornent mille croix de non-retour
Observe ton île, elle tourne sans fin autour de la mer, vidée
de la pesée géologique des idoles.*

*Souvent, dans l'obscurité la plus complète de tes sens, au plus
sombre de tes amours natales, tu sentiras sur tes lèvres les froides lèvres de ton
amour comme des cristaux d'insouciance.*

*Si tu dis croix de bois
Ce sera terre en transe
Si tu dis croix de verre
Ce sera la double face du vent*

*Si tu es né icitte, tu vivras, tant que tu es, pour une vérité simple comme
une pièce de monnaie égarée. Aux quatre horizons des calvaires tu diras respect res-
pect, pas une colonne de tristesse ne s'élèvera en ton honneur.*

*Eau de vie
Sur la pierre ponce des chemins
Tu vois par les yeux crevés du tam-tam
à deux libations du crépuscule
Tu danses d'oubli
Par ignorance des rites premiers*

*Si tu es né icitte, ton sang et la mer sont de vieilles, de très vieilles connaissances,
Poète, sais-tu de quelles noblesses lunaires sont tes globules ?*

Hier encore tu l'ignorais.

*Vas. Avec le courage et la patience du sang qui stalagtite et stalagmite. Comman-
de à voile, par la volonté abrupte de la flibuste, de libérer ses grands gosiers.*

Poète, traque l'ombre jusqu'aux bas murs des cils.

Car tu es né icitte.

W. R.

CONJUNCTION, Revue Franco-Haitienne

PERSPECTIVE

*Champs de Mars
Sept heures du soir
Place des Héros
de l'Indépendance*

*Une jeune et jolie
Dame
joue sa vie
à pile
ou face*

*Piqué
collé
C'est le rouge
ou le noir
C'est le malheur
ou le bonheur*

*Piqué madame
collé mademoiselle*

*Elle a mis son coeur
Oh !
Sur le rouge
elle a offert
son coeur rouge
au valet
de coeur*

*Champs de Mars
Sép^t heures du soir
Place des Héros
de l'Indépendance*

*L'As de pique
brutalement
a écarté le valet
giflé le roi
et
tique
et
tique
et tique
l'as de pique
a piqué
ma jeune et jolie
dame de coeur
au plus rouge
de son coeur rouge*

*Place des Héros
de l'Indépendance
Sept heures du soir
L'orchestre joue
1804*

*Là-bas
Sous les sabliers en fleurs:
Un marchand de fresco
danse
Une méringue en boléro
Oh !*

W. R.

CONJUNCTION, Revue Franco-Haitienne

CRIC-CRAC

*Cric ?
Un homme
en fils de fer barbelés
Crac ?
Une femme
en chien de faïence*

*Il est plus que temps
de parler à temps
le parler langage
de l'amour*

W. R.

OU JE VAIS

*Où je vais
C'est d'où je viens
demandez aux lèvres
Ce qu'elles savent du malheur*

*L'amour est en danger
Les mots portent chapeau
Par gènes flexions d'étoiles filantes
Le cri apprivoise les blessures*

*Où je vais
C'est d'où je viens
J'ai un siècle d'avance
Sur le désespoir*

*Poches du vent
Pour recueillir le sang
Gestes métalliques du soleil
Pour sécher les larmes*

*Où je vais
C'est d'où je viens*

*Tous les frissons de l'herbe
Se sont tus.*

Sésame, parle-moi de la légende du Rocher Eternel.

W. R.

11h40

Décollage quotidien vers

MIAMI



NUMERO 135

CONJUNCTION EST EN VENTE A L'ETRANGER

A NEW YORK

Haitian Book Center
P. O. Box 324
E. Elmhurst, N. Y. 11369
U. S. A.

A MONTREAL

Agence du Livre Français
1249 Ouest Bernard
Montreal 154, Canada

A PARIS

L'Harmattan
Librairie – Edition
18, Rue des Quatre Vents
75006 Paris, France

CONJUNCTION, Revue Franco-Haitienne

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT.—

mats lundahl

Les obstacles au changement technologique dans l'agriculture traditionnelle haïtienne

Les transformations technologiques constituent, peut-être, le moyen le plus efficace de rompre le cercle vicieux de la faiblesse de la productivité et des revenus qui caractérise la plupart des économies sous-développées. Les modèles de croissance économique et de développement à base «d'étapes» comportent souvent parmi leurs traits caractéristiques l'intervention d'une amélioration radicale de la technologie. C'est grâce au remplacement progressif des techniques archaïques par les techniques modernes que le cercle vicieux est rompu et que l'économie est placée sur la voie de la croissance. Si on laisse de côté la question des «étapes» de l'économie, l'on trouve peu d'économistes qui soient disposés aujourd'hui à contester la thèse selon laquelle les transformations technologiques sont une des forces les plus puissantes qui agissent sur le cours et le rythme du développement. Toutefois, dans la plupart des travaux d'analyse éco-

nomique, le progrès technologique est traité comme une variable exogène, sans que soit abordée la question de savoir quels sont les facteurs qui font que les changements technologiques se produiront ou pas. Et pourtant, l'expérience universelle prouve que dans les sociétés les moins développées les tentatives faites pour modifier les techniques traditionnelles se heurtent à une vive résistance.

Haiti fournit un bon exemple de résistance au changement. L'économie haïtienne, et surtout le secteur paysan, n'a jamais été dynamique du point de vue technologique, bien que des efforts aient été déployés de temps à autre pour modifier cet état de choses. Ces efforts remontent aux premières années de l'indépendance, lorsque Henry Christophe essaya, mais en vain d'introduire l'usage de la charrue. Ils se sont poursuivis durant l'occupation du pays par les troupes américaines de 1915 à 1934, lorsque l'accent fut mis sur l'enseignement pratique, orienté vers les travaux manuels, dans les zones rurales, et ils se poursuivent encore à l'heure actuelle, à travers l'action des organisations internationales et des organismes nationaux.

Pourtant, ces efforts ont échoué, — presque complètement. La technologie du paysan est encore caractérisée par l'emploi de quelques outils simples, la houe et la machette et de semences non améliorées ; par l'absence de fumier et d'engrais; par l'absence d'assolement et par l'absence généralisée de connaissances. Ce tableau qu'offre l'agriculture haïtienne n'a pas changé depuis l'aube du siècle dernier et il continuera probablement de se présenter pendant quelque temps encore.

On s'emploiera dans les autres parties de cette communication, à identifier quelques uns des obstacles les plus importants qui s'opposent aux changements technologiques dans l'agriculture paysanne haïtienne. L'analyse portera essentiellement sur les points suivants :

- 1) La nature de la production agricole
- 2) La topographie ou le relief

- 3) Les prix relatifs des facteurs
- 4) La taille des familles
- 5) Les indivisibilités
- 6) Le risque
- 7) L'information et l'éducation

LA NATURE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

L'innovation technologique a tendance à se produire plus lentement dans l'agriculture que dans l'industrie, et cette tendance s'explique en partie par les différences fondamentales de nature entre les processus de production dans ces deux secteurs. Une première différence tient au fait que la production agricole porte sur des matières organiques tandis que l'industrie, en règle générale, traite des substances inorganiques. Dans l'agriculture et dans l'élevage, l'homme ne peut intervenir facilement dans la croissance et le développement des plantes et des animaux.

Une deuxième différence entre l'industrie manufacturière et l'agriculture est que cette dernière activité exige beaucoup plus de temps que la première. Mon idée est que l'échelonnement dans le temps du processus de production est plus facile à réaliser dans l'industrie que dans l'agriculture, étant donné que cette dernière activité a un caractère saisonnier. Et puis l'industrie et l'agriculture utilisent deux types différents de facteurs de production : les flux et les stocks. Ces derniers sont les agents du processus de production : le travail, la terre et le capital; ils sortent intacts du processus, tandis que les facteurs «flux» comme les matières premières sont consommés durant le processus de production. Dans une certaine mesure, l'inutilisation périodique des facteurs «stocks» est une situation qui se retrouve dans tous les processus de production, mais il est plus facile de réduire les périodes d'inutilisation dans l'industrie que dans l'agriculture. Tant qu'il ne s'agit de produire qu'une unité de produit il n'y a pas de différence, mais lorsque plus d'une unité doit être produite par période de production, l'industrie a un avantage sur l'agriculture, car dans l'industrie le processus de production peut être arrangé en chaîne, tandis qu'en agriculture

le processus doit être arrangé en parallèle. La production en chaîne signifie essentiellement que dès que l'opération requise pour fabriquer une unité d'un produit est terminée, cette opération peut être recommencée pour fabriquer une deuxième unité, etc., et cela se répète pour toutes les opérations nécessaires pour obtenir le produit fini. Dans l'agriculture, en revanche, cela n'est généralement pas possible, car c'est la Nature qui décide quand la plupart des opérations peuvent commencer. La production en chaîne réduit les temps morts et en conséquence, accroît le volume de la production pour un ensemble donné de facteurs tandis que dans la production en parallèle le temps mort est seulement multiplié par un facteur égal au nombre d'unités à produire.

En Haïti, le facteur le plus important qui détermine l'époque où le processus de production agricole peut être entrepris est la pluie. C'est dans le temps qui précède la saison des pluies que la terre est nettoyée et préparée et que les semailles et les plantations ont lieu. Si ces travaux n'ont pas lieu en temps voulu, la récolte baissera. L'irrigation ne peut apporter qu'une solution partielle à ce problème, car les rivières haïtiennes ont tendance à perdre toutes leurs eaux ou presque durant la saison sèche, lorsque l'on a le plus besoin de l'eau. Il s'ensuit que c'est le régime des précipitations qui détermine l'époque des semailles et des plantations. Dans l'industrie manufacturière, par contre, l'élément temps est moins contraignant. Dans la plupart des industries, un processus de production peut être mis en route à n'importe quel moment, sans qu'il soit soumis à l'action de facteurs qui échappent au contrôle du producteur. Le progrès technique consiste souvent à réarranger les opérations qui interviennent dans la production d'un certain bien de manière à réduire le temps d'inutilisation des facteurs stock. Il va de soi que le champ de tels réaménagements est beaucoup plus limité dans le cas de la production agricole qu'en ce qui concerne l'industrie.

LA TOPOGRAPHIE OU LE RELIEF.—

Le trait le plus frappant de la géographie physique d'Haïti est le relief du pays. Moins de 30 pour cent de la population totale du pays est constitué par des

terres dont la pente ne dépasse pas 10 pour cent. Le reste, est constitué par des terrains montagneux qui, à trois égards au moins, peuvent rendre l'innovation malaisée. Premièrement, des méthodes culturales considérées normalement comme supérieures, peuvent perdre totalement leur supériorité. On ne peut pas utiliser des charrues, des animaux de trait et des tracteurs sur des collines dont l'inclinaison est parfois si forte que les paysans doivent employer des cordes ou d'autres moyens pour ne pas tomber à bas de leurs terres, comme d'une montagne.

Le relief accidenté accroît le temps nécessaire pour le transport des hommes et du matériel d'un endroit à l'autre. La plupart des paysans haïtiens ne possèdent pas une terre d'un seul tenant, mais deux ou plusieurs champs dispersés dans la montagne, et (souvent) fort éloignés les uns des autres. Il s'ensuit qu'ils doivent consacrer beaucoup de temps à leurs déplacements (à pied) entre la maison et les champs, et d'un champ à l'autre, et plus le temps consacré aux déplacements augmente plus le temps disponible pour le travail effectif diminue, et, en conséquence, les possibilités d'innovation.

La troisième difficulté tenant au relief est liée également au problème des voies de communication. Le transport des marchandises dans un pays montagneux, dont le réseau routier est nettement insuffisant, réduit les débouchés pour les produits offerts par les paysans et limite ainsi les possibilités des avantages attachés à la spécialisation. Cet état de choses agit à son tour comme obstacle à l'introduction de nouveaux produits et à l'adoption d'outils spécialisés plus efficaces.

LES PRIX RELATIFS DES FACTEURS.—

L'investissement est, en quelque sorte, le véhicule du changement technologique. Les connaissances techniques existant à une époque donnée sont incorporées dans les outils, le matériel et les autres «inputs» qui sont produits durant

la période lorsque de nouveaux outils remplacent les anciens. En conséquence, une économie ou un secteur où le taux de l'investissement brut est faible ne pourra changer sa technologie que lentement.

Un des facteurs les plus importants de la vitesse à laquelle se réalise ce type de progrès technologique est le prix relatif du capital et du travail. Tant que le travail est le facteur de production relativement le moins onéreux, il est avantageux d'utiliser les vieux biens de capital, relativement inefficaces, pendant plus longtemps. La gamme des techniques employées dans la fabrication du produit en question fera apparaître des variations considérables, tandis que dans les situations où le travail est le facteur qui est onéreux par rapport au capital, il sera avantageux de réduire les coûts de main-d'oeuvre en utilisant des biens de capital nouveaux à la place du travail.

Le paysan haïtien se trouve dans une situation où le capital coûte cher par rapport au travail. Le prix des «inputs» tels que les engrais et l'irrigation est élevé en termes de travail, et la plupart des paysans n'ont pas accès à des fonds extérieurs suffisants, à un taux d'intérêt suffisamment bas pour faire de l'emprunt aux fins d'investissement une entreprise rentable. D'une manière générale, leur unique source de crédit est le marché monétaire informel, constitué principalement par l'intermédiaire qui intervient dans la commercialisation des produits agricoles et, sur ce marché, les taux d'intérêt sont généralement très élevés. Seul un nombre insignifiant de paysans peuvent emprunter auprès des institutions de crédit relevant du gouvernement, et qui pratiquent des taux d'intérêts moins élevés. Le coût relativement élevé du capital se traduit par le retard technologique. Aucune force ne joue pour provoquer l'introduction de variétés améliorées. Les simples outils à main continuent de prédominer, et les vieilles méthodes de préparation du sol ne sont pas abandonnées. Il devient impossible pour de nouvelles techniques qui utilisent davantage «d'inputs» matériels de s'implanter dans les campagnes d'Haïti.

LA TAILLE DE LA FAMILLE.—

Une autre influence négative qui s'exerce sur la formation du capital et, partant, sur le progrès technologique, provient de la croissance démographique. Lorsqu'une famille s'enrichit d'un nouveau membre, cela signifie une nouvelle bouche à nourrir avec les ressources de la famille. Le nouveau membre commence à consommer immédiatement, alors qu'il ne pourra contribuer à la production et au revenu que beaucoup plus tard. La différence doit, peut être, être comblée par une réduction de l'épargne de la famille, ce qui à son tour pourra réduire l'investissement en capital productif.

Dans quelle mesure un tel raisonnement est-il valable pour les paysans haïtiens. Il est très difficile de le savoir. Les paysans, dans tous les pays, redoutent de ne pas avoir d'enfants, et une phrase que l'on entend souvent en milieu rural est que «pitit sé l'argent». D'autre part, les familles haïtiennes ne sont pas excessivement nombreuses, cinq à six personnes en moyenne, et les études sur les attitudes à l'égard du planning familial et de la taille de la famille ne font apparaître aucune préférence nette soit pour les familles nombreuses, soit pour les familles moins nombreuses. Les données relatives à la croissance démographique ne révèlent pas non plus de tendances nettes. La croissance de la population haïtienne a été de 1,2 pour cent en moyenne durant la période 1824-1922, tandis que de cette dernière à 1950, le taux de croissance a été de 1,9 pour cent. Durant les quinze dernières années l'émigration a joué un rôle important, ce qui rend malaisée l'interprétation des statistiques démographiques, mais les observateurs semblent être presque unanimes à penser que le taux naturel effectif de croissance démographique dans les campagnes se situe aux alentours de 2 pour cent. Il se peut donc que la proportion des personnes à charge soit en train d'augmenter.

Une proportion élevée de personnes à charge ne suffit pas à expliquer pourquoi l'épargne et l'investissement continuent de s'établir à de bas niveaux dans les campagnes. L'hypothèse, telle qu'elle est énoncée, est peut-être une simpli-

fication excessive des traits caractéristiques du monde réel. D'une part, l'augmentation du taux des personnes à charge peut entraîner un réaménagement de la consommation familiale, dont le niveau reste constant, et partant, ne pas avoir d'effet sur les taux d'épargne. A l'arrivée du nouveau membre, la famille peut consommer davantage de nourriture et de vêtements et moins d'autres biens, alors l'épargne demeure constante. De plus, l'existence d'une épargne ne garantit pas que l'investissement aura lieu. La forme la plus typique de l'épargne dans les campagnes d'Haiti est l'achat d'animaux ou de terres, plutôt que l'emploi des fonds à l'achat de biens de capital pour l'exploitation.

Toutefois, nous ne pouvons, à strictement parler, réfuter l'hypothèse. Les études faites dans un grand nombre de pays semblent indiquer qu'il y a une relation négative entre les taux de personnes à charge et les taux d'épargne; par conséquent, et avec toute la prudence requise, il est peut-être sage de retenir que l'hypothèse est vraie en ce qui concerne les campagnes haïtiennes, en attendant de pouvoir produire des preuves qui réfutent l'hypothèse.

LES ELEMENTS INDIVISIBLES (Les indivisibilités).—

L'expérience tirée de la Révolution verte a établi sans conteste que le phénomène des éléments indivisibles constitue un obstacle majeur à l'innovation technologique en agriculture. Il est très rare qu'un type de changement puisse être introduit sans être accompagné d'autres changements. Pour être efficace, l'introduction de variétés à haut rendement exige l'emploi d'engrais et le recours à l'irrigation. De plus, les engrais ou l'irrigation n'accroissent pas nécessairement le rendement des semences traditionnelles, puisque ces dernières n'ont pas été sélectionnées en vue de tirer profit d'un apport additionnel d'éléments nutritifs ou d'eau, mais plutôt afin de se passer autant que possible de ces éléments.

Il n'est pas difficile non plus de trouver des exemples de ce phénomène en Haiti. En 1973, une équipe américaine conclut que la vallée de l'Artibonite était la région qui promettait de donner les meilleurs résultats immédiats avec l'utili-

sation d'engrais, mais elle conclut également que l'utilisation efficace des engrais exigeait l'achat «d'inputs» complémentaires (dont les plus importants étaient les semences), l'irrigation, le crédit et un système de distribution destiné à fournir aux paysans les engrais et autres. Un second exemple est fourni par les tentatives faites pour introduire des variétés améliorées de millet, lesquelles se sont heurtées à des difficultés du fait que les semences améliorées ne pouvaient être conservées pendant longtemps, ce qui aurait rendu nécessaires des investissements dans de nouveaux systèmes d'entrepôts.

L'obstacle le plus important à l'innovation qui découle des éléments indivisibles est la difficulté de financer l'investissement. Lorsqu'ils ne se trouvent pas en présence d'éléments indivisibles, les paysans peuvent remplacer progressivement les anciennes techniques par les nouvelles. L'investissement peut être réalisé par étapes infiniment petites. Lorsqu'il existe des éléments indivisibles, cela n'est plus possible. Des fonds importants sont nécessaires, et puisque le paysan haïtien est pauvre, il devrait emprunter de l'argent. Il est, peut être, hors de question de recourir à l'épargne, puisque épargner signifie différer la consommation, et si le montant nécessaire est élevé et que des prêts ne peuvent être obtenus, la consommation du ménage paysan peut tomber en-dessous du niveau de subsistance. Le financement extérieur n'est pas sans poser de problèmes au paysan. Celui-ci n'a accès en général qu'au crédit à court terme, dont les taux d'intérêt sont si élevés, que l'emprunt de sommes importantes à de tels taux ferait disparaître la rentabilité de l'investissement. Tant que le paysan n'emprunte que des montants peu élevés pour de courtes périodes, le surplus normal qu'il tire de sa production est suffisant pour rembourser les prêts. En revanche, lorsqu'il s'agit d'emprunts à long terme portant sur de fortes sommes, il y a une limite au taux d'intérêt que le paysan peut payer et cette limite est inférieure au taux d'intérêt qu'exigerait par exemple un intermédiaire.

La charrue constitue un cas particulièrement intéressant de l'indivisibilité de certains éléments. Nous avons déjà vu que l'on ne pouvait pas employer la charrue sur des terrains montagneux, mais il nous reste à expli-

quer pourquoi elle n'est pas couramment utilisée en plaine non plus. La charrue est essentiellement un appareil qui économise du travail, qui économise un nombre de jours ouvriers par hectare labouré. Il s'ensuit que si on laboure un champ au lieu de le préparer à la houe et à la machette, on peut réduire les dépenses de main-d'oeuvre. Or, il n'est généralement pas possible pour un paysan de louer une charrue en Haïti. Il doit l'acheter et cela entraîne pour lui des complications. Le coût que le paysan doit comparer à l'économie que le labourage permet de réaliser sur les dépenses de main-d'oeuvre est le coût annuel pendant la durée de vie de la charrue. Lorsque ce dernier coût est égal aux économies réalisées sur les dépenses de main-d'oeuvre, il est indifférent pour le paysan d'utiliser la technique traditionnelle de la houe et de la machette ou d'acheter une charrue. La question de savoir si les économies sur la main-d'oeuvre qui peuvent être réalisées par l'achat de la charrue sont assez importantes pour justifier cette acquisition dépendra de la superficie à labourer. L'économie réalisée sur la main-d'oeuvre qui est égale au coût annuel de la charrue définit un seuil pour la taille de l'exploitation. Si la superficie de la terre dont dispose le paysan est en deçà de ce seuil, l'économie réalisée sur les coûts de main d'oeuvre grâce au labourage sera inférieure au coût annuel qu'entraîne la possession de la charrue. La taille minimum du champ dépend non seulement de la quantité de travail qui peut être économisée par unité de terre labourée, mais également du coût relatif du capital (la charrue) et du travail. Plus le premier est plus élevé que le second, plus la superficie du champ doit être grande pour que le labourage puisse être une opération rentable.

Le phénomène d'indivisibilité en ce qui concerne la charrue s'accroît si l'on tient compte du fait que la charrue doit être tirée. On doit utiliser à cette fin soit des boeufs soit un tracteur, ce qui accroît la taille minimum du champ, à moins qu'il ne soit possible de louer des boeufs et des tracteurs quand on en a besoin, ce qui n'est pas possible en règle générale. De plus, il y a de fortes raisons de penser que les effets d'économie de main-d'oeuvre provoqués par la charrue sont faibles en Haïti. Le paysan diversifie généralement ses plantations

et s'adonne à différentes cultures. Par ailleurs, le champ comporte plusieurs cultures à un moment donné et cela fait du labourage du champ une affaire plutôt compliquée. On doit prendre grand soin de ne pas détruire les plantes qui poussent et qui ne sont pas encore récoltées.

L'autre aspect de la question du seuil en matière de superficie est que la taille des exploitations haïtiennes est très petite, pas plus d'un hectare en moyenne, et ordinairement ces terres ne sont pas assez plates pour se prêter au labourage. Si l'on met en balance d'un côté la petite taille des exploitations et, de l'autre, les faibles économies de main-d'oeuvre qu'entraîne le labourage et le fort caractère d'indivisibilité que présente la charrue conjuguée à la traction, et enfin, le coût relativement élevé du capital, il n'est guère surprenant que le paysan haïtien refuse d'utiliser la charrue, même sur des terres plates.

Le problème posé par les éléments indivisibles peut être résolu par des efforts coopératifs. Au lieu que chaque exploitant achète une charrue et des boeufs, les paysans de la région pourraient se mettre ensemble pour acheter l'équipement nécessaire et en partager l'usage entre eux. Il existe dans les campagnes une forte et ancienne tradition de travail en commun, qui se manifeste dans le coumbite, le travail conjoint des paysans haïtiens, mais on ne peut guère dire que le mouvement coopératif organisé a été couronné de succès. La plupart de ces tentatives ont échoué. La principale raison de ces échecs est que les coopératives, pour la majeure partie, ont été imposées aux paysans de l'extérieur. Cette formule qui est très dirigiste a été vue avec beaucoup de scepticisme par les paysans. D'autres obstacles se sont également opposés au développement du mouvement coopératif. Un de ces obstacles est le taux élevé d'analphabétisme dans les campagnes. Le recensement de 1950 indiquait que 93 pour cent des habitants des campagnes ne savaient ni lire ni écrire, bien que, d'après le recensement de 1971, le taux d'analphabétisme soit tombé à 85% il est encore trop élevé. La création d'une coopérative signifie qu'il faudra tenir des livres et des comptes de différentes sortes, ce qui ne peut être fait que par des personnes sachant lire et connaissant l'arithmétique. En outre, il ne suffit pas que seules les

personnes chargées de tenir les livres aient une certaine instruction. Dès qu'il s'agit de maniement de fonds, les tentations peuvent devenir très fortes. Il faut donc que les membres de la coopérative soient capables de contrôler l'utilisation de leurs fonds.

Il semble aussi que l'on rencontre dans les campagnes d'Haiti des problèmes de communication et de leadership. En général, la population n'est pas concentrée dans les villages, mais vit sur des exploitations dispersées. Le réseau bien défini des rapports sociaux et les structures d'information du village font défaut, et partant, il n'y a pas de leaders dans les communautés. Le «houngan» et le représentant du clergé catholique ou protestant sont les leaders naturels des communautés rurales, mais ni l'un ni l'autre ne sont des agents actifs du changement au sein de la communauté, bien que quelques coopératives aient été formées, dit-on, par des pasteurs protestants. Il se peut aussi que les représentants locaux du pouvoir politique, qui ont toujours le dernier mot dans les décisions importantes de la communauté, ne voient pas d'un bon oeil la création spontanée de coopératives par les paysans.

LE RISQUE.—

Dans les pays les moins développés les paysans ont, en général, à faire face à quatre types de risques ou d'incertitudes, qui d'ailleurs sont liés entre eux. Premièrement, il y a les risques de la production. La sécheresse, les inondations, les ouragans, les maladies parasitaires sont tous des phénomènes récurrents qui peuvent réduire considérablement la production. Le second risque est le fait que les prix payés au producteur peuvent baisser. Il y a souvent phéthrore sur le marché à la suite d'une bonne récolte. Les prix baissent, et les revenus du paysan font de même. Il en est ainsi surtout lorsque les paysans produisent pour l'exportation, comme c'est le cas pour le café en Haiti, ou bien lorsqu'ils sont en compétition avec les producteurs d'autres régions; ce risque est important, car une mauvaise récolte dans une localité peut s'accompagner de récoltes record dans d'autres localités, de sorte que les paysans dont la production a

baissée, sont affectés également par la baisse des prix. Ce genre de risque devient plus accentué si le paysan pratique la monoculture ou des cultures peu diversifiées.

La concentration sur des cultures autres que les cultures vivrières rend le paysan vulnérable à un troisième type de risque : celui d'une hausse dans les prix des produits alimentaires. Cette hausse, comme la baisse de prix des denrées produites par le paysan, peut affecter sérieusement les ménages qui ne pratiquent pas des cultures vivrières, si ces ménages doivent acheter leur nourriture sur le marché. Enfin, en ce qui concerne les «inputs» qui sont loués ou achetés et pour lesquels il est difficile de trouver des substituts, une hausse des prix peut faire baisser la production ou les revenus ou réduire la consommation (si la production ne baisse pas). Le meilleur exemple de ce risque est fourni, peut être, par la hausse des prix des engrais durant les premières années de la décennie 70.

Tous les risques précités s'appliquent, à des degrés divers, au paysan haïtien, et ce qui fait du risque un problème important est le fait que les paysans sont désespérément pauvres et qu'ils ne disposent d'aucun système de protection susceptible de les prémunir contre les risques d'une manière satisfaisante. Nous trouverons peut être le meilleur indicateur de la pauvreté en examinant le régime alimentaire, qui présente un déficit en calories de 25 à 30 pour cent et un déficit en protéines de 25 pour cent environ. Les chiffres doivent être rapprochés du fait que Haïti ne dispose pas d'un système de sécurité sociale qui puisse faire face aux baisses soudaines des revenus des paysans. Tous les risques en principe doivent être supportés par le paysan lui-même. Le nombre des moyens de protection dont il dispose est limité.

La combinaison des risques, de la pauvreté et des moyens de protection insuffisants fait que le paysan est allergique au risque, et qu'il adopte dans ses actes, une «stratégie de survie», en vertu de laquelle les choix qui s'offrent à lui sont d'abord et surtout évalués en termes de leur pouvoir relatif de ma-

ximiser la probabilité de survie pour le paysan et sa famille. L'adoption d'une telle stratégie, à son tour, a des conséquences très nettes pour le rythme auquel le progrès technologique peut pénétrer dans les campagnes.

Toute entreprise d'innovation en agriculture tropicale ou subtropicale présente des risques potentiels. Il n'est jamais possible de dire à priori si l'introduction d'une nouvelle technique ou d'un nouveau produit sera couronné de succès dans le contexte des conditions locales. De nombreuses techniques nouvelles qui accroissent les rendements, accroissent aussi les variations du volume de la production. Les semences traditionnelles, par exemple, peuvent avoir un rendement moindre, mais elles sont plus résistantes à la sécheresse, à l'action des insectes etc., que les nouvelles variétés à plus haut rendement. Par conséquent, avant qu'une personne qui répugne à prendre des risques puisse accepter de nouvelles techniques ou de nouveaux produits, il faut que les avantages à retirer de ceux-ci soient établis sans contexte. Un paysan qui pense à maximiser son profit fonderait son jugement sur le fait de savoir si les profits attendus de l'adoption de la nouveauté sont supérieurs aux coûts attendus, tandis qu'un paysan allergique au risque se soucierait davantage de la possibilité de mauvais résultats dans une année donnée. Le paysan haïtien ne peut se permettre d'avoir un niveau de vie satisfaisant pendant quatre années alors que son revenu pourrait baisser considérablement la cinquième année. En effet, ses possibilités d'épargne étant faibles, il ne disposerait pas de réserves suffisantes pour faire face à une mauvaise situation si son revenu tombait au-dessous du niveau de subsistance, la cinquième année.

Un des moyens que les paysans utilisent pour se prémunir contre les aléas de la Nature et contre les fluctuations du marché consiste à conserver tous les actifs qu'ils ont sous une forme relativement liquide. Un paysan qui consacre la totalité de son portefeuille d'actifs au capital productif, et qui ne détient aucune encaisse monétaire ou autres actifs liquides, ne dispose pas d'un volant de sécurité pour faire face aux circonstances imprévues. Supposons par exemple, que la possibilité d'une mauvaise récolte existe. Si cette possibilité

se réalise, le paysan doit emprunter ex post, ce qui confère un avantage positif au fait de détenir une encaisse ou d'autres actifs liquides ex ante, puisque, ce faisant, le paysan réduira le coût attendu d'illiquidité (c'est-à-dire les charges d'intérêt sur les emprunts ex-post). Il s'ensuit qu'une partie de son portefeuille d'actifs ne sera pas constitué par du capital productif, mais par des actifs liquides, comme, peut-être des animaux pouvant être vendus lorsque le besoin se fait sentir.

Un type spécial de risque, qui est probablement très grave, est la précarité relative du droit de propriété des paysans sur leurs terres. Dans la plupart des descriptions statistiques du régime foncier d'Haiti, il est affirmé que la très grande majorité des paysans sont propriétaires de leur terre mais il est également bien connu que peu d'entre eux peuvent produire des actes de propriété. En théorie, la possession d'une terre pendant vingt ans en fait acquérir la propriété. Dans la pratique, toutefois, les choses ne sont pas si simples. L'histoire d'Haiti abonde d'exemples de paysans qui après avoir entrepris d'améliorer la qualité de leur terre, afin d'en accroître la valeur, ont vu leurs droits de propriété contestés par des gens venus d'ailleurs. Nous n'avons qu'à penser aux travaux d'irrigation de la vallée de l'Artibonite, vers les années 1950, à l'occasion desquels les évictions de paysans par des «intérêts fondés en droit» avaient pris de telles proportions qu'une commission d'enquête dût être désignée pour régler la situation. La situation des fermiers est pire, naturellement. Le métayer ou le fermier ne peuvent guère faire grand chose si le propriétaire veut augmenter le fermage ou évincer le fermier, en cas d'augmentation de la valeur de la terre.

Naturellement, la précarité relative du droit de propriété constitue un autre obstacle important aux innovations. On ne peut raisonnablement s'attendre à voir les paysans prendre des mesures qui feront augmenter leurs revenus et la valeur de leurs terres, s'ils ne sont pas assurés de récolter eux-mêmes les fruits de leurs efforts, sans intervention extérieure.

INFORMATION ET EDUCATION.—

Dans les développements qui précèdent nous avons supposé implicitement que les paysans disposaient d'informations suffisantes leur permettant de prendre la décision de remplacer les technologies traditionnelles par des technologies nouvelles. Cette hypothèse a été faite seulement pour attirer l'attention sur les facteurs qui étaient examinés. Cette hypothèse n'est probablement pas valable dans la réalité. Souvent, le paysan n'a pas une connaissance suffisante des choix qui lui sont offerts, et il ne sait pas non plus comment se servir correctement des nouveaux produits et des nouvelles technologies.

Les efforts qui sont consacrés à la recherche des innovations, dans une société rurale comme celle des campagnes haïtiennes sont insignifiants. Si les fermes de démonstration et les stations expérimentales n'ont pas été installées dans le voisinage immédiat des exploitations, il est probable que les paysans ne rechercheront pas activement les nouveautés. Des efforts en vue de diffuser les connaissances agricoles parmi les paysans sont constamment déployés par le Département de l'Agriculture et par d'autres organismes relevant de l'Etat ou pas. Toutefois, le nombre des paysans touchés par ces entreprises n'est pas très élevé, et les efforts de vulgarisation devront surmonter un certain nombre de difficultés tenant à l'absence générale d'instruction parmi les paysans.

Pour atteindre des paysans sans instruction, illettrés, afin de leur démontrer de nouvelles techniques, il faut un personnel nombreux et bien préparé, ce qui n'existe pas pour le moment en Haïti. Cela exige aussi, et pour plusieurs raisons, des démonstrations répétées. Les paysans ne peuvent pas prendre des notes. Il n'est pas possible de distribuer des aides-mémoires qu'ils pourraient consulter après les démonstrations. Par ailleurs, la capacité de faire des raisonnements complexes est réduite chez les personnes sans instructions. Les risques ne sont pas correctement appréciés, etc. Le problème comporte finalement un aspect psychologique important. Les gens sans instruction tendent à avoir des horizons plus limités que les personnes instruites et sont moins réceptives que ces derniè-

res au changement et à la nouveauté. Tous les agents de vulgarisation et tous les animateurs doivent faire face à ces difficultés.

Conclusions.—

Il apparaît, à la lumière des développements qui précèdent, que le fait pour le paysan haïtien de résister au changement technologique est une démarche logique. En fait, il existe dans le milieu rural très peu de facteurs susceptibles d'encourager la diffusion des innovations et du changement parmi les cultivateurs. L'analyse présentée ici indique certains des domaines dans lequel le paysan a besoin d'une aide de l'extérieur. Des crédits doivent être accordés pour permettre de surmonter les difficultés tenant à l'indivisibilité de certains éléments. Des moyens doivent être mis en place pour aider les paysans à se protéger contre les risques. L'éducation et l'information sont nécessaires pour améliorer la connaissance des choix disponibles. De nouvelles techniques doivent être apprises etc...

Toute la prospérité qu'Haiti a connue a toujours reposé sur l'agriculture. Plus que tout autre pays de l'Amérique latine, Haiti est un pays de paysans . Par ailleurs, on a fait très peu pour aider les paysans à résoudre leurs problèmes. Tout au long de l'histoire d'Haiti on trouve un fossé très profond entre l'élite des villes et les masses rurales. La capacité du secteur à nourrir la population est manifestement insuffisante, ainsi que le montre la fréquence élevée de la malnutrition. En l'absence de changement technologique, la production agricole ne pourra jamais rattraper la croissance démographique et à la fin il se produira une situation du type de celle qu'a évoquée Malthus. Toutefois, le changement technologique ne tombera pas du ciel. Il devra être introduit, et encouragé délibérément, et, cette mission incombe en grande partie aux pouvoirs publics. On a assisté ces dernières années à l'éclosion d'efforts en vue de développement rural et du changement. Ces efforts devront être poursuivis et ils devront dépasser avant longtemps le stade embryonnaire, sinon le spectre de Malthus fera son apparition.

Mats Lundahl

Département d'Economie
Université de Gothemburg

Suède

A VOTRE SERVICE

TOUS LES SERVICES DE LA

BANQUE

NATIONALE

DE

PARIS

INTERETS SUR COMPTES D'EPARGNE : 6%

SUR DEPOTS A TERME JUSQU'A 8%

Rue du Quai, Port-au-Prince Boite Postale : 2323

TEL. 2-3966 - 2-3969

Bureau de Change: Aéroport François Duvalier

Agence du Cap-Haitien, 17 Boulevard Tel. 693-8811 - 693-8531

MAISON

N. ACRA FILS & Co.

50 années d'expérience au service d'une clientèle toujours satisfaite. Vêtements sur mesure - Uniformes chauffeurs, garçon d'hôtel... etc. Le plus grand assortiment de chemises, pantalons, pyjamas et sous vêtements d'Haiti

**NOS CLIENTS NE CONNAISSENT PAS ENCORE
L'INFLATION !**

LA BOITE A MUSIQUE

RAOUL DENIS

149, RUE DANTES DESTOUCHES,

Le plus grand choix de musique enregistrée sur disques, cassettes ,cartouches :

- Musique Classique , de danse, de folklore et de variétés (Haitienne, Française, Américaine, latino-Américaine)*
- Poésie, Théâtre, Diction*
- Instrument de musique Yamaha : Pianos, Orgues Guitares*

Appareils de reproduction sonore de grandes marques.



**L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables
Une cure de repos près de la mer
où à la montagne
Des excursions toujours intéressantes :*

HAITI

**LA REPUBLIQUE DE LANGUE
FRANCAISE DU NOUVEAU MONDE**

**Pour tous renseignements :
Le Département du Tourisme
Port-au-Prince, Haiti**

HISTOIRE .—

zvi locker :

toponymies juives en haiti

La population de la période coloniale à St-Domingue consistait en des Français-colons et engagés dits volontaires (1) ou missionnaires et des esclaves noirs déportés d'Afrique, lesquels devenaient par la suite la majorité, majorité dont les révoltes successives aboutirent à la victoire et à l'indépendance du pays. Une observation est de mise concernant les missionnaires. Il y avait, dès le début de la colonisation, des Capucins, des Carmes, des Jacobites, des Jésuites et des Dominicains. Un grand nombre d'entre eux étaient des Bretons et certains avaient surnommé Saint-Domingue «La Bretagne noire» (une proportion non négligeable des administrateurs étaient également Bretons et certainement la plupart des marins l'étaient aussi. Il est à noter que ces religieux n'avaient aucune expérience préalable de cohabitation avec des Juifs et qu'ils les voyaient uniquement dans le spectre d'un stéréotype religieux d'abomination transmis par une longue tradition orale et écrite.

Il n'est donc pas étonnant qu'ils regardaient les Juifs rencontrés dans les colonies avec suspicion et même dérision.

TOPONYMES PRESENTANT UN INTERET JUIF.—

Nous avons pu tracer, dans la République d'Haïti de nos jours, les lieux suivants, que nous diviserons en trois catégories :

a) Noms bibliques : Sinai (2), Abraham (3), puis Jérusalem (4) et Palestine (5). Finalement, une ville importante s'appelle Jérémie, ce qui dans un pays catholique depuis sa création est quelque peu étonnant (6). Autour de ce nom existe une croyance populaire, notée par les historiens, sans que son origine en soit dégagée : Un pêcheur honnête qui vivait là-bas vers les années 1720 s'appelait du nom du grand prophète de l'Ancien Testament. Rien n'a été rapporté sur ses parents ou sur leur motivation de lui conférer un tel nom.

b) Noms spécifiquement juifs : Anse-à-Juifs : (7), Point (ou/et Pont-à-Juifs (8)

c) Noms Sepharades (Espagnol et Portugais) : Ces noms sont dérivés probablement des noms de propriétaires des plantations, appelés habitations à l'époque : Astruc (9) (aucun détail publié jusqu'à présent concernant une personne portant ce nom); Mangon (10) — la famille bien connu Depas ou de Paz avait des propriétés à cet endroit, et Moron (11). Le propriétaire Juif le mieux connu était sans doute Isaac Henriquez Moron. Dans ce cas nous trouvons une nette identité entre le colon, ou l'exploitant de l'habitation coloniale, et la localité qui l'hébergeait. C'est un phénomène unique même dans un cadre plus large des communautés juives dans les Antilles. Il est difficile d'établir avec certitude quand et comment ce nom fut donné à cette localité située dans la Grand-Anse, à 48 kms de Jérémie. Suivant une tradition orale locale, il existe à cet endroit des ruines d'une synagogue (peut-être serait ce une Miqvaḥ, adjacente au lieu des prières ?) Nous n'avons pas encore eu l'occasion de visiter ce site.

Il est à noter que toutes ces localités se trouvent dans la Péninsule Sud, près de Côteaux, un vieux bourg dont la paroisse a récemment célébré le bicentenaire de sa fondation. Mise à part une brève mention du «Pont-à-Juifs» dans l'ouvrage monumental de Moreau de Saint-Méry, juriste érudit Créole,

CONJUNCTION, Revue Franco-Haitienne

originaires de la Martinique, nous n'avons pas encore trouvé de référence écrite à ce propos.

Ces noms sont pourtant marqués sur les cartes d'Haiti, même anciennes. Nous n'avons pas encore pu déterminer la date de la dernière carte sur laquelle ces toponymies sont omises, ni la première les désignant, faute d'accès aux Archives de la Marine française. Ce qui est certain c'est que des expressions telles que «anse» et «pointe» désignaient pratiquement une sorte de récif. Il est à noter que ces toponymies étaient en usage pendant une grande partie du régime colonial français. Les haïtiens, pour leur part, n'y ont pas apportés de modifications.

Afin de saisir la signification de ces toponymies dans un pays très peu marqué par le passage des Juifs et sans continuité historique dans leur présence il est permis d'avancer les deux hypothèses suivantes :

Primo, qu'il y avait à un certain moment, des communautés juives;

Secundo, que les négociants juifs touchaient souvent, peut-être même régulièrement la côte Sud de Saint-Domingue, apportant leurs marchandises et fournissant les boucaniers et le reste des habitants en produits de première nécessité.

Il manque à présent une documentation écrite ou épigraphique pour justifier la première hypothèse. Cependant, certaines familles juives résidaient dans cette région, notamment à Saint-Louis du Sud (12) et aux Cayes(13). Il s'agit là, semble-t-il, de cas isolés, sans indications sûres d'une vie juive structurée ni de preuves qu'une Communauté culturelle (Kehillāh) y fut jamais organisée.

C'est pourquoi la deuxième hypothèse nous paraît plausible, d'autant plus qu'il y avait des Communautés juives durant le 17^{ème} et le 18^{ème} siècle dans les pays avoisinants tel que Jamaïque (14), Curaçao et les autres îles hollandaises

des Antilles (15) et même quelques unes dans les Petites Antilles (16). Presque tous les Juifs habitant les Antilles à cette période appartenaient à la nation portugaise. Certains d'entre eux étaient des armateurs ou des Capitaines de vaisseaux (17), ce qui semblerait valider l'impression que l'influence juive, résultant dans ces toponymies, provenait de l'extérieur vu leur importance dans le commerce maritime caribéen.

Il est bien entendu que nous sommes encore dans le domaine des suppositions. Nous savons qu'au moins quelques uns de ces Juifs, surtout les sujets néerlandais de Curaçao, s'étaient établis au 18ème siècle au Cap Haitien (à l'époque Cap François), la Capitale de la colonie et y résidaient d'une manière plus ou moins permanente.

Nous avons vu dans cette ville — la deuxième de l'Haïti contemporaine — des traces d'un ancien cimetière Juif (18). Y vivaient également quelques familles juives originaires du Sud-Ouest de la France, immigrées, issues principalement des Communautés de Bordeaux et de Bayonne, lesquelles étaient de rite portugais. Il n'est pas à exclure d'emblée qu'une Communauté portugaise ait pu se former de ces deux éléments et y exister jusqu'aux guerres révolutionnaires des années quatre vingt-dix du 18ème siècle. Quoiqu'il en soit, avec ou sans communauté, il est incontestable que le Cap Haitien était le centre Juif par excellence de l'époque coloniale (19).

Il est notoire que certains juifs portugais de France participaient dans le mouvement migratoire vers la riche et attrayante colonie que fut Saint-Dominique et qu'ils y cherchaient, à l'instar des autres colons, où bien une nouvelle existence ou simplement des moyens d'enrichissement. Leur nombre était limité, suivant les évidences archivales. Il y avait parmi eux aussi des « conversos » également connus sous le nom de « Nouveaux-Chrétiens » et par l'appellation péjorative trop répandue de « Marranos ». D'autres, arrivés à la Colonie comme juifs se sont convertis sur place, ce qui n'est pas du tout étonnant dans un milieu religieusement unitaire et bien encadré par l'Eglise catholique.

Un troisième groupe de Portugais aurait pu faire partie de la (ou des) Communauté (s) juive (s) de Saint-Domingue. Il s'agit des exilés ou transfuges du Brésil, conquis par le Portugal en 1654. Ce territoire passa en 1654 du contrôle des Pays-Bas, puissance protestante et tolérante, à celui du Portugal inquisitorial. La majorité de ces «migrants tertiaires» (de la Péninsule Ibérique au Pays-Bas puis au Brésil et enfin dans les Antilles) s'établirent en Amérique du Nord, dans les Antilles Hollandaises, surtout à Curaçao et au Surinam, et à la Jamaïque, mais il semblerait que d'autres aient tenté leur chance à Saint-Domingue. Un certain nombre arrivait finalement directement des grands centres juifs portugais, tel que Londres (21) et Amsterdam.

Résumons ce stade de nos recherches :

Certains noms ayant une résonance biblique ainsi que des toponymies d'inspiration nettement juive, sembleraient indiquer qu'il y avait une vie juive et peut-être même des petites communautés organisées à Saint-Domingue, mais nous n'avons que des miettes d'évidence à ce sujet (22).

Cette présence présumée de Juifs dans l'une des plus importantes possessions françaises située dans les Caraïbes constituerait un maillon, encore inexploré, dans la chaîne des migrations et établissements juifs, allant de l'Atlantique (New Amsterdam devenu New-York, Charleston / S. C. Newport, / R. I., Nouvelle Orléans, Savannah etc...) et descendant vers les Caraïbes par la Jamaïque et les Iles du Vent et jusqu'au Iles sous le Vent et les Côtes guinéennes.

Dès lors , il paraît souhaitable que des recherches plus poussées soient effectuées en cette matière afin de déterminer la portée géographique et économique du phénomène en particulier des migrations, et de broser un tableau aussi complet que possible de leurs localisations, de la datation, de leur présence ainsi qu'un résumé de leurs entreprises et efforts de réhabilitation, des conditions légales, sociales et religieuses, favorisant ou empêchant l'activité juive dans les

divers pays du Nouveau-Monde – autant de composantes indispensables à de telles études. La réussite et le mode d'établissement des communautés juives dans ces pays, soumis aux diverses puissances impériales, rivalisant et guerroyant souvent entre elles, présentent un intérêt historique certain, dépassant le cadre restreint de l'histoire juive dont ils font partie intégrante.

NOTES (Toponymes)

(1) Ce phénomène a été décrit en détails dans l'étude de M. Gabriel Debien : « Les engagés pour les Antilles (1634 – 1715) » publié dans la « Revue d'Histoire des Colonies » tome XXXVIII (1951) premier et deuxième trimestre.

(2) Voir S. Rouzier, Dictionnaire géographique et administratif d'Haiti, vol. IV, pp. 150 – 151 (Port-au-Prince, 1927 – 1928) ?, ou une seule localité de ce nom est mentionnée et ceci dans la Commune des Côteaux (quatrième section rural). Nous avons pu découvrir, dans les fiches de la campagne contre la malaria, six toponymes supplémentaires, à savoir :

Sinaï Kene
" Roncon
" Villarson
" Lazarre
" Mulette
" Sourcecoo

Il existe également deux mornes au dessus des Côteaux, à une hauteur de plus de 1000m. marqués « Sinaï » sur la carte en relief préparée par le génie militaire américain en 1963. (Projection au 1:250.000). Une de ces montagnes y est libellée « Morne Juit », une erreur probable, au lieu de « Morne Juif ». L'autre Mont Sinaï (en patois local : Sinaï) se trouve entre Asile et Anse-à-Veau, près du Morne Terre Rouge. Cette information est due au Père Bidault vicaire-général de l'Evêché de Cayes, qui a visité le lieu. Qu'il soit ici remercié pour son aimable communication.

(3) Selon S. Rouzier, op. cit. vol. I, p. 2, il s'agirait « d'une habitation située dans la section rurale du Fond-des-Nègres, dans la commune d'Aquin ».

CONJUNCTION, Revue Franco-Haitienne

A part cela une carte géodésique consultée à l'Evêché des Cayes (sans date) fait apparaître également une «Plaine d'Abraham» au sud – est de St. Michel–du–Sud, près de Fonds-des-Nègres, sur la route menant à Miragoane.

Nous n'avons pu trouver jusqu'à présent aucune indication d'une présence juive dans ces lieux portant des noms bibliques, à l'exception de Jérémie.

(4) Ce nom apparaît aussi dans les fichiers de la Campagne anti-malaria – voir Note 3. Pas de mention chez S. Rouzier dans l'ouvrage cité.

(5) Voir S. Rouzier, *op. cit.* vol. III, p. 343. Il s'agit là d'une «habitation située dans la section rurale de la Grande-Rivière, Commune des Baradères», non-marquée sur la carte américaine. Selon le témoignage du Père Bidault, le lieu se trouve entre Tête d'Eau et Maniche et ne peut être atteint qu'à dos de mule.

La datation exacte de l'attribution de ces noms n'est pas connue. L'inspiration religieuse à répéter les toponymies de l'Histoire sainte, ne fait pourtant pas de doute.

(6) Pour une description de la ville – V. Rouzier, *op. cit.* vol. III, pp. 70 – 81. De même dans «La Description ... de la Partie française de l'Isle Saint-Domingue», 3ème Edition en 3 volumes, (Paris, Société de l'Histoire des Colonies françaises et Librairie Larose, 1958), vol. II, p. 1379 de l'ouvrage classique de Moreau de St. Méry.

Nous avons, en plus, vu des documents de notaires de Jérémie – Lépin, Gérard et Robinet – des années 1782 – 1793, contenant certains détails concernant une entreprise en commun des MM. David Mendès-France et de Jean Cardozo ; également quelques données sur les activités commerciales de Mardochée Lange (ou Lange aîné) et de son fils et successeur J. Lange (ou Lange Jeune). Ce dernier avait représenté l'entreprise de Frères Raba (ou Rabbah) de Bordeaux et avait des contacts d'affaires, en 1793, avec Charleston, S. C. (aux Etats-Unis). Ces actes notariés se trouvent dans la Collection du Dr. K. Fisher à Port-au-Prince.

Il serait souhaitable de publier ces documents qui sont d'un intérêt général pour l'histoire d'Haiti.

(7) Selon la définition donnée par le R. P. Adolphe Cabon dans son «Histoire d'Haiti», Port-au-Prince, 1933 – , p. 595 «anse» signifie «une baie complètement ouverte». La location par S. Rouzier, *op. cit.* vol. I, p. 16 et pp. 251 – 3. Il ajoute qu'il y avait un récif, où même de grands navires pouvaient jeter l'ancre; aussi que la population recevait des vivres par voie de mer et qu'elle gagnait sa vie en faisant le négoce avec les denrées importées.

Sur les cartes, «Anse-à-Juifs» apparaît comme une rivière, ce que nous avons pu constater sur place. Cependant, il y a aussi un village de ce nom, surplombant un village qui s'appelle Rouziers, tout près du lieu et de la rivière dite d'Anse-à-Drick. Le nom de ces deux villages, Anse-à-Juifs et Anse-à-Drick, est nettement porté sur la carte, désigné en 1791 par J. Sonis, sur commande de Moreau de Saint-Méry et publié, en 1796, à Paris sous le titre «Recueil de Vues des lieux principaux de la colonie française de Saint-Domingue». La gravure est l'oeuvre de Ponce et chaque plaque se vendait à 48 livres, selon l'annonce se trouvant sur la couverture de l'ouvrage. Nous avons pu consulter cet attrayant et instructif Recueil dans la Bibliothèque haïtienne des Frères de l'Instruction chrétienne à Port-au-Prince. L'Anse-à-Juifs est également mentionnée dans la «Description... de la Partie française», op. cit. vol. III, pp. 1335 et 1339 – 1340.

(8) V. Rouzier, op. cit. qui en donne une définition très vague : «entre Tiburon et Cap-à-Foux dans la région des Côteaux». Il s'agit en effet d'un promontoire bien que marqué sur la plupart des cartes modernes d'Haïti, inconnu par les habitants de nos jours. Ce nom témoigne, néanmoins, d'un impact juif important dans le passé, dont l'usage du pluriel («Juifs») est un signe certain.

Moreau de Saint-Méry, op. cit. vol. III, p. 1251 cite aussi un «Pont aux Juifs», situé dans la baie de Saint Louis du Sud, lequel aurait été construit par les successeurs de de Pas. Il s'agit vraisemblablement des descendants du Dr. Lopez de Paz, «Médecin du Roy», de Petit Goâve, auquel nous avons consacré un article dans le Nouvelliste, du 15 juin 1976. Voir également notre article, sur la famille Depas à Saint-Domingue, dans «Conjonction» No. 133 (mars-avril 1977, pp. 126–131.)

(9) S. Rouzier, op. cit. vol. IV (Appendice), p. 8, cite une Habitation située dans la commune de l'Anse-à-Veau et une autre du même nom «située dans la section rurale de Marre-à-Coif, commune d'Aquin». C'est un nom nettement juif espagnol. Les familles de ce nom sont connues à Bordeaux, Bayonne et dans le Comtat Venaissin, surtout à Avignon. Il semblerait que ce nom fut attribué à la localité par un propriétaire homonyme, ce qui arrivait d'ailleurs couramment à l'époque. Encore faudrait-il en avoir une évidence documentaire.

(10) V. Rouzier, op. cit. p. 198 : «Petite rivière qui se jette dans la mer près de Puerto Plata» (en République Dominicaine).

Abraham Cahen, qui a effectué des recherches dans les Archives Nationales de France au siècle dernier – v. son article « Les Juifs dans les Colonies françaises au XVIIIème siècle » paru dans la «Revue des Etudes Juives», Paris 1882, p. 240 – 2 – y trouva deux personnes nommés Depas : Michel fils de François et un Lopez Depaz, propriétaire des plantations, opérant avec 120 et 30 esclaves respectivement. Il n'est pas à exclure que les ancêtres de la distinguée famille haïtienne – les Mangonès, Chrétiens depuis des générations –

étaient au départ Juifs ou « conversos » habitant près de cette rivière. Il est, par ailleurs, connu qu'à Puerto Plata il y avait des Juifs Portugais pendant l'époque coloniale, ce qui pourrait avoir une relevance à ce sujet.

(11) V. S. Rouzier, op. c., vol. III, p. 298 : « Habitation située dans la commune de Jérémie ». Il y mentionne un propriétaire de cafés, Isaac Henriquez Moron, cité *sursupra*, et décédé en 1902, ainsi que sa veuve de son premier mariage, Esther Motta — deux noms typiquement Juif Portugais.

(12) V. S. Rouzier, op. c., Vol IV, PP. 58 — 61. Nous y apprenons que la ville fut fondée en 1698 ; qu'elle se situe dans l'arrondissement d'Aquin, département du Sud et qu'elle est à proximité des Cayes. Aussi, qu'en 1801, son port était « un des neuf ports » utilisés pour les exportations et les importations.

Nous avons trouvé dans le « Carton 3 » (Indemnités) aux Archives Nationales de France, Section d'Outre Mer, plusieurs membres de la famille Depas, résident dans cette localité : Gabriel Depas et son épouse Rosita; Louis et Jacob Philippe Lopes Depas, ainsi que de noms de veuves Depas, héritières des biens de leurs maris.

(13) V. Rouzier, op. cit. vol. I, pp. 200 — 212. C'était le centre militaire et économique du Sud.

Moreau de St-Méry, op. cit. vol. I p. 1286, cite une habitation Levy et aux pp. 1517 et 1818/2 un Charles Levi et Jean Lopez, ce dernier défini comme « sujet espagnol ».

Parmi les autres Juifs qui y résidaient durant la deuxième moitié du XVIIIème siècle, il y avait un Léon Nathan, natif de Livourne, Italie (une Communauté juive principalement composée des Juifs Sepharades c. a. d. Espagnols et Portugais. Z. L.); celui-là y a trouvé sa mort à l'âge de 17 ans, en 1796 (Communication de M. G. Debien).

(14) Voir l'ouvrage de Jacob A. P. M. Andrade : « A record of the Jews in Jamaica », Kingston Jamaica 1941 et la brochure « The Seventy fifth Anniversary of the Founding of the Synagogue, « Shaare Shalom », Kingston 5646 — 5721 (1885 — 1960) rédigé par le Rabbin Henry Phillips Silverman et en particulier son article titré « Un panorama du Judaïsme jamaïcain ».

(15) En ce qui concerne ces colonies un ouvrage fait autorité, celui d'Isaac et Susanne A. Emmanuel : « History of the Jews of the Netherlands Antilles », 2 volumes, American Jewish Archives, Cincinnati 1970 et l'article de Friedenwald « Jews in the British West

Indies» paru dans l'«American Jewish Historical Studies» No. 5 (1897).

(16) Pour des renseignements généraux et bibliographiques, on peut utilement consulter la brochure de l'«American Airlines» – «Guide to Jewish History in the Caribbean» rédigée par Bernard Postal et Malcolm H. Stern, 2ème édition.

(17) Ample évidence documentaire contenue dans l'ouvrage du couple Emmanuel, op. cit. vol. II, en particulier Appendice 3, pp. 681, 746.

(18) Un article à ce sujet de cet auteur paraîtra prochainement dans R. E. J. Paris. L'étude déjà mentionnée d'Abraham Cahen comporte des références intéressantes concernant des Juifs capois, vers la fin du régime colonial.

(19) Un autre ouvrage de Moreau de Saint-Méry) : «Loix et Constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le Vent», Paris (1784 – 178 ?) en 6 volumes, contient des données sur un certain nombre de Juifs portugais, tels que Jean Suarès, Moïse Daguilard, Salomon Faxardo, Jacob Gradis, Lameyra, Raba frères, Totta aîné et Dyas Pereyra/ vol. IV. pp. 260 – 261; vol. VI. pp. 20 – 21 et passim/. Sur les Juifs de Curaçao au Cap-Haïtien – voir I. & S. Emmanuel op. cit. pp. 828 – 829.

(20) Le progéniteur de la famille Moravia était un juif portugais, originaire de Londres, où il existe depuis le 17ème siècle une importante communauté juive portugaise. Il s'est établi à Haïti pendant la première moitié du 18ème siècle. (Communication aimable de M. Louis Moravia).

(21) Un premier essai dans ce sens a été entrepris par le Dr. I. Lourie. Voir son article «When Jews Fled the Inquisition – Jews in South and Central America», publié dans le «Canadian Jewish Year Book», col. III (1941/ 42) pp. 192 – 203. Pour des références initiales – consulter le Guide touristique cité dans la Note 16 supra.

Voir également l'article de cet auteur sur les «Membres de la famille Depas ou de Paz à Saint-Domingue» dans le No. 133 (mars-avril 1977) de la Revue «Conjonction», pp. 126 – 131.

SOCIETE ANONYME DARBOUCO

185, Rue du Quai; Telephone : 2-2132 – Port-au-Prince

Equipement et Fournitures Agricoles

Tracteur Diesel «COCKSHUTT»

Charrues RANSOMES

SEMENCES KEYSTONE

Séchoirs à Café ADS

Concentrés pour animaux de ferme PILLSBURY

*Plaques fibro-Ciment ETERNIT pour toiture, plafond
et cloisons.*

VERSAILLES BIGIO FRERES

Montres Suisses : Oris, Mocado, Girard Perregaux

Consul

Parfums Français

Bijoux or 18 carats.

COURRIER DES LECTEURS.—

**COMITE DE DIRECTION ET DE REDACTION
CONJONCTION
INSTITUT FRANCAIS D'HAITI
B. P. 131
Port-au-Prince, Haiti**

Addis Abeba, le 1er Juillet 1977

**Mademoiselle,
Messieurs**

Je viens de lire avec un grand plaisir et un vif intérêt le No. de Conjonction 133 de mars-avril 1977.

Permettez que je vous félicite tant pour la valeur des articles que vous publiez que pour l'organisation et la présentation de cette intéressante revue.

La partie consacrée à l'éducation pré-scolaire m'a portée à revoir la communication que j'ai faite au Séminaire de l'OMEP de 1976.

Je ne puis résister au désir d'apporter quelques précisions à cette communication bien trop brève. J'apprécierais de les voir un jour insérées dans un numéro de Conjonction.

Je commencerai par renouveler ma profession de foi «Omepienne», donc par réaffirmer que je crois fermement que l'IDEAL, pour tous les enfants du monde

NUMERO 135

– ceux d’Haïti y compris – est la MATERNELLE, L’EDUCATION PRESCOLAIRE BIEN COMPRISE.

Si ma formation (Ecole Normale d’Institutrices et Nursery Training School de Boston) ne suffisait point à prouver que je suis une adepte de l’Education préscolaire, les feuillets jaunis retrouvés dans mes tiroirs et remis l’an dernier à mon amie de toujours, Marie-Thérèse Colimon, l’attesteraient. Dans ces pages adressées aux parents en 1946, je défendais avec chaleur les bienfaits de l’Education préscolaire. L’attesterait aussi le jardin d’enfants, ouvert en 1945, que je dus fermer en 1950, non pour cause d’échec (comme le laisse supposer le texte de Marie-Thérèse) mais pour suivre mon mari, nommé Ambassadeur à Cuba. Fermeture dont je me consolais parce que, en ce même été 1950, Jacqueline Turian m’annonçait qu’elle prenait la relève. Ce qu’elle fit avec grand succès, heureusement.

Ce rêve de la Maternelle pour tous les enfants d’Haïti est-il réalisable dans un proche avenir ?

Je crois pouvoir affirmer que si les défenseurs de l’Education préscolaire espèrent qu’un jour viendra où tous les enfants du monde trouveront place dans les Maternelles, ils admettent tous que, pour les enfants du Tiers-Monde ce n’est pas pour demain.

Pour Haïti, la preuve est faite puisque en 1975 le Gouvernement jugeait bon de fermer les quelques classes enfantines qui fonctionnaient encore dans certaines écoles publiques, et de fixer l’âge d’entrée à l’école à 6 ans.

Il me semble donc indiqué de rechercher des moyens pratiques, POSSIBLES, de parer, dans L’IMMEDIAT, à cette carence.

C’est dans cet esprit que j’ai fait 3 propositions au Séminaire de l’OMEP. Ce sont ces propositions que je désire reprendre ici pour mieux en expliquer les raisons.

CONJUNCTION, Revue Franco-Haïtienne

PROPOSITION I.—

INTRODUCTION DE L'EDUCATION PRE-SCOLAIRE EN COURS PRE-PARATOIRE I.—

Ceci peut se faire sans charges lourdes pour l'état, puisque le programme envisagé n'augmenterait ni le nombre de classes, ni le nombre de maitres. Il s'agit simplement de modifier le concept et le programme des cours préparatoires, particulièrement ceux du Cours Préparatoire I. Il s'agit d'utiliser DIFFEREMMENT ce que l'on possède, ce qui existe, ce qui fonctionne. C'est donc possible, avec un petit effort et de la bonne volonté.

A.— Pourquoi et comment modifier le programme du Cours Préparatoire I.—

Les raisons suivantes nous semblent assez explicites :

- Etant donné que l'Education Pré-scolaire est reconnue indispensable à une formation «au maximum» des enfants;
- Etant donné qu'en Haiti, sur 1.400.000 enfants scolarisables en primaire, il y en a seulement 223.428 scolarisés;
- Etant donné que la priorité sera donnée à la scolarisation et à la formation des maitres (option gouvernementale de construire de nouvelles écoles primaires et de nouvelles écoles normales).
- Etant donné que les Maternelles existantes sont un effort du secteur privé; sont payantes, donc fréquentées par des enfants privilégiés;
- Etant donné qu'il importe d'éviter d'élargir le fossé existant entre les classes sociales;
- Etant donné que l'absence d'éducation pré-scolaire dans l'enseignement public est au désavantage des enfants défavorisés;
- Etant donné que le Français est officiellement adopté comme langue de l'enseignement;
- Etant donné que les échecs enregistrés dans l'enseignement primaire sont de l'ordre de 97 1/2 %, et que les principales causes de ces échecs sont — outre les méthodes employées et le manque de formation des maitres.

- a) l'absence d'éducation pré-scolaire;
- b) L'incompréhension de la langue d'études;

– Etant donné que ces échecs sont presque à 100/% enregistrés dans les milieux défavorisés, créolophones (et non bilingues) (1)
nous avons suggéré et suggérons avec insistance :

- 1.– que le Ministre de l'Education Nationale interdise formellement d'enseigner le mécanisme de la lecture aux enfants âgés de moins de 6 ans, dans toutes les écoles du pays, tant publiques que privées;
- 2.– qu'il soit mis au point un programme d'éducation pré-scolaire pour Haiti, comportant un minimum d'exercices sensoriels, éducatifs... prévoyant un matériel peu coûteux;
- 3.– l'intégration de ce programme d'éducation pré-scolaire en Cours Préparatoire I des écoles publiques;
- 4.– l'initiation au Français par des jeux en Cours Préparatoire I, obligatoire AVANT l'enseignement de la lecture.

En d'autres termes, les enfants seraient scolarisées à 6 ans – comme prévu – mais bénéficieraient à leur entrée à l'école.

- a) du programme d'éducation pré-scolaire
- b) de l'Initiation à la langue d'études

Il est évident que cela implique que les enfants seraient accueillis en créole, s'exprimeraient librement en créole, mais seraient progressivement mis dans ce bain de Français que recommande Mme Herbinière-Lebert par les moyens qu'elle suggère employés.

Les matières du programme classique – tel enseignement formel de la lecture – seraient progressivement introduites, quand les élèves seraient jugés

aptes à comprendre le vocabulaire Français minimum prévu. Ce temps varierait selon que le milieu concerné serait davantage créolophone ou davantage bilingue et plus ou moins défavorisé (3 mois – 6 mois et même une année).

Le temps consacré à ces exercices, indispensables à une formation de base, serait vite rattrapé et les matières du programme absorbées bien plus rapidement que de coutume parce que mieux comprises. Conséquemment, le pourcentage d'échecs serait réduit.

Cette formule : Cours préparatoire I et Maternelle fusionnés, peut répondre aux vœux exprimés par plus d'un pédagogue, que la dernière année de Maternelle et la première année du Cours Préparatoire constituent un ensemble afin que le maître suive ses élèves au cours de ce difficile passage de l'école jeux-libres que constitue la Maternelle à l'école-études que constitue le Cours Préparatoire.

B. – Justification scientifique de ces options. –

Pour justifier ou clarifier ma position, je me contenterai de citer des affirmations relevées dans les communications publiées dans Conjonction 133. La première semblera contredire mes suggestions puisque Mme Herbinière-Lebert écrit : La fréquentation d'une école maternelle est indispensable à tous les enfants à partir de quatre ans – page 48.

La deuxième est la plus importante. En effet, Marie Thérèse Colimon, à la page 6, tire de deux Séminaire nationaux sur la malnutrition sa description de l'état de santé déplorable des enfants de moins de 6 ans. Description qu'elle termine par cette citation :

«La taille et le poids des enfants haitiens sont inférieurs respectivement de 10 à 20% par rapport à la normale (cette différence étant plus marquée en milieu économiquement faible qu'en milieu aisé)».

En d'autres termes, un enfant haïtien est reconnu physiquement et mentalement moins développé qu'un enfant du même âge européen ou américain — ces derniers ayant servi à déterminer les qualifications d'un enfant normal.

Un enfant Haïtien de classes défavorisées de 6 ans peut être assimilé, physiquement et mentalement, à un enfant de 4 ans normal. Les enfants des classes plus favorisées sont physiquement normaux, mais — en général — mentalement plus jeunes. (Conséquences du fait que les enfants des pays développés bénéficient du contact quotidien avec le progrès technique.)

J'ajouterai que des études scientifiques réalisées sur des enfants du Tiers-Monde confirment les points de vue des spécialistes haïtiens. Par exemple, les enfants du Rwanda ont été reconnus physiquement et mentalement de 2 ans plus jeunes que la normale. A tel point que le gouvernement du Rwanda avait envisagé de scolariser à 8 ans et de prévoir d'autres programmes pour les enfants de moins de 8 ans.

Les conséquences logiques de ces constatations sont les suivantes :

puisque la majorité des enfants haïtiens de 6 ans sont mentalement et physiquement comparables à des enfants normaux de 4 ans, les programmes d'éducation pré-scolaire, appliqués avec succès aux enfants de 4 ans normaux pourraient être proposés aux enfants haïtiens de 6 ans.

C'est dire que l'âge réel de la lecture pour la majorité des enfants haïtiens serait 7 ans plutôt que 6 ans. En conséquence, le programme d'éducation pré-scolaire adapté et le bain de langue seraient encore bienvenus à l'entrée à l'école à 6 ans.

Ceci implique un recyclage des maîtres des cours préparatoires actuels, au moins du Cours Préparatoire I.

D'où la suggestion complémentaire faite au Séminaire de l'OMEP ou :

CONJUNCTION, Revue Franco-Haïtienne

SUGGESTION II.—

que l'école des Jardinières d'Enfants ou Centre d'Education Pré-scolaire, existant remplisse le rôle d'Ecole Normale spécialisée, avec double mission.

- la première, qu'elle remplit actuellement, de former les jardinières d'enfants et leurs assistantes, destinées aux Ecoles Maternelles dont le nombre ira sans doute croissant.
- la deuxième consisterait à former et à recycler des maitres pour le Cours Préparatoire I (programme modifié).

Il est évident que pour remplir de telles fonctions, cette Ecole devrait être agrandie et qu'il serait souhaitable que des écoles similaires soient ouvertes dans les autres départements.

PROPOSITION II.—

ENFANTS NON SCOLARISES

Comment atteindre de tels enfants ? Que faire pour que les 6 premières années de leur vie, au cours desquelles se joue tout leur avenir, reçoivent un peu de lumière ? Que faire pour éviter que ces 6 premières années ne soient destruction, mais enrichissement physique et mental : Que faire pour éviter que l'écart entre enfants favorisés et enfants défavorisés n'aille croissant ?

Comme le décrit, si bien Marie-Thérèse Colimon (pages 7 et 8 de Conjonction 133), la majorité de ces enfants vivent dans des logis malsains, confiés «à la garde précaire du premier venu... Il n'est pas difficile de deviner, dit-elle, les conséquences psychologiques et morales, proches ou lointaines, d'une telle situation».

Cette situation si défavorable prévaut particulièrement dans les zones urbaines périphériques et dans les campagnes. Aussi,

NUMERO 135

—étant donné que, dans l'immédiat, il ne peut être question d'ouvrir des crèches et des maternelles dans tout le pays — ce qui serait l'IDEAL.

— étant donné qu'un effort DOIT être fait d'URGENCE pour atteindre et aider le maximum d'enfants défavorisés — si on veut que diminue réellement, un jour, l'écart physique et mental entre enfants favorisés et enfants défavorisés, nous suggérons avec force et insistance :

1.— l'étude de voies et moyens — publics, privés et internationaux — d'ajouter à tous les Centres existants, quelle que soit leur dénomination, (Centre de protection maternelle et infantile, centres communautaires, centres de santé, dispensaires, cliniques, crèches etc.. ateliers, d'usines etc...) un :

SERVICE DE FORMATION DES MERES.—

Il importe qu'on encourage les mères à s'organiser elles-mêmes — même sous abris de chaume- pour garder et AIDER leurs propres enfants, soit gratuitement à tour de rôle, soit contre un modique dédommagement, même en nature.

L'essentiel est de les réunir, sous un prétexte quelconque, pour leur apprendre non seulement des notions élémentaires d'hygiène familiale, de puériculture, de diététique simple, mais aussi pour leur enseigner des jeux faciles et éducatifs, susceptibles de développer les facultés mentales de leurs enfants. Jeux qui auraient été mis au point à leur intention, donc seraient peu coûteux ou offerts; des chants, des contes etc...

Un tel programme serait plus aisément réalisable, si le motif de réunions des mères était une activité lucrative ou récréative. C'est pourquoi j'ai toujours été en faveur de la création de Centres sociaux communautaires, populaires. C'est dans une telle optique que je conçois l'ouverture des crèches, réclamée par l'«article 390 du Code François Duvalier» cité par M. T. Colimon.

Dans un deuxième temps, une jardinière d'enfants, régionale, — donc mobile— poursuivrait cette formation première des mères.

C'est sous cette forme d'initiatives privées ou communautaires, de familles, de quartiers, de communautés villageoises, et de grandes entreprises commerciales que pourront naître, grandir, se développer les premières Maternelles populaires. L'École maternelle française n'a-t-elle pas ses origines «dans les salles d'asile»? N'a-t-elle pas été «l'apanage des milieux populaires»?

L'avenir des Maternelles est lié au développement économique local, régional, national. Du stade garderies — même sous abris de chaume — elles passeraient à celui de vraies Maternelles; du stade mères-gardiennes, elles passeraient au stade jardinières-institutrices (ou «jardiniers-instituteurs», pourquoi pas?)

Si ces programmes sont bien étudiés, ils pourront — j'en suis persuadée — obtenir l'assistance d'Organisations internationales comme OMS, UNESCO, UNICEF qui accordent de plus en plus à des programmes conjoints :

SANTÉ — EDUCATION — PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE —

Dans ce cadre d'assistance conjointe, la suggestion de Marie-Thérèse Colimon d'ouvrir une école maternelle pilote, dans un centre populaire trouverait certes sa place.

Ce CENTRE MERE—ENFANTS (santé-éducation) ne devrait jamais être un centre luxueux, tape-l'oeil, mais un simple centre fonctionnel, un centre dont la communauté concernée pourrait, dans l'avenir, supporter les frais de fonctionnement — surtout si le gouvernement met à exécution une partie du programme qu'il prévoit de décentralisation.

Le progrès doit passer par la mobilisation des ressources humaines de chaque communauté; la conscientisation de leurs membres; leurs désirs et leurs efforts suscités pour s'aider eux-mêmes, si on veut qu'une assistance, d'où qu'elle vienne, soit réellement bénéfique.

... Encore plus en pays en développement ou aucun moyen ne doit être gaspillé.

Recevez, Mademoiselle,, Messieurs, avec mes remerciements, mes sincères salutations.

Mme Odette Roy Fombrun

C% UNICEF

B. P. 1169

Addis Abeba, Ethiopie

P S : Incontestablement, l'avenir est au bilinguisme. Les moyens à employer pour y parvenir, en Haiti, sont à préciser. J'en ai suggéré quelques uns dans la Communication faite au Congrès de l'OMEP, tenu à Port-au-Prince, en 1976. Certes, il y en a d'autres.

Concernant la Bibliographie pages 94 et 95, il est fait mention des thèses d'étudiants de l'Université d'Etat d'Haiti et des Mémoires de Licence des étudiants de l'Institut National d'Administration, de gestion et des Hautes Etudes Internationales; ceux des étudiants de la Faculté d'Ethnologie etc. Toutes ces thèses étant présentées en Haiti.

Il me semble aussi souhaitable que soient récoltées les thèses sur Haiti, présentées par nos étudiants à l'étranger — pour éviter double emploi.

Ainsi, cet été, j'ai lu, avec plaisir, accidentellement, la thèse de Joseph Morose, présentée à l'Université de Fribourg, en novembre 1969. «Pour une Réforme de l'Education en Haiti». (Dans une bibliothèque américaine). Ces documents et dossiers ne devraient-ils pas se trouver aussi dans une bibliothèque de l'UNIVERSITE D'HAITI ?

CONJUNCTION, Revue Franco-Haitienne

ERRATUM : Dans l'article du Dr. Legrand Bijoux

Lire au No 133 page 34 9ème ligne : «Les différents enfants, en manifestant un refus non »

Lire en page 35 – 2ème ligne, dernier paragraphe : «... allant du Petit Jésus au Loup garou...»

L'ATELIER

Institut de Dessin et de Peinture

L A L U E

Boite Postale 181—Port-au-Prince, Haiti W.I.—Tel.: 2-4525

Galerie d'Art – Studio Nehemy

Cours de Dessin, de Peinture et d'Histoire de l'Art

Ouvert tous les jours de 8 h. à 6 H. p.m.

Dimanche et jours fériés sur rendez-vous

Tableaux des meilleurs artistes du pays

LA GALERIE D'ART

« THE RED CARPET »

Pétion-Ville - Rue Américaine - Tel. 7449

PRESENTE EN PERMANENCE

*les oeuvres des peintres et sculpteurs les plus célèbres
d'Haiti*

*Toute la culture haïtienne y est exprimée avec une in-
tensité rare dans des coloris magiques par des artistes
de toutes les provinces, appartenant aux écoles typi-
ques du terroir.*

EPICERIE RIGAUD

28, Angle des Rues Grégoire et Darguin

vous offre les articles suivants :
Vins, Conserve, Provisions alimentaires
toutes sortes de produits de beauté .

PRIX AVANTAGEUX

CHAUSSURES

HAITI, S. A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITE A VOTRE PRIX

A NOS ABONNES

Sans avis contraire de nos abonnés, abonnements et publicités sont automatiquement renouvelés. Les abonnements sont payables d'avance au service de comptabilité de l'Institut Français d'Haiti.

NOTE DE LA REDACTION

Les textes soumis pour publication à Conjonction doivent être remis en deux exemplaires dactylographiés au bureau de la rédaction de la revue à l'Institut Français d'Haiti.

REGIE DU TABAC

Voilà enfin des Cigares merveilleux

COURONNE

PALME

VEVEY

POPULAIRE

CREME

VALERIO CANEZ & CO.

Port-au-Prince, Haiti w.i.

Cable: VALCANEZ

Telephone: 2-0636

Boite Postale: 243

DISTRIBUTEUR DES PRODUITS

GENERAL ELECTRIC

*International
General Electric Co Inc.*

*E.I. Du Pont de Nemours
& CO. INC.*

Radios

Hi - Fidelity

Freezers

Réfrigérateurs

Cuisinières Electriques

Chauffe-Eau

Moteurs

Appareils de climatisation

Ampoules Electriques

Appareils de Rayons-X

Appareils Thérapeutiques

Stérilisateurs

Metabolor

Tables et Lampes d'opération

Materiel Electrique

Lustres et Appliques Electriques

Films de Rayons-X

Produits Chimiques

Blaupunkt-Werke

Radio-Phono Radio Auto

Winpower Mig. Co.

Générateurs Diesel et Gazoline

The Permunt Co.

Appareil de Purification d'eau

Ampex Corporation

Magnetophone Stéréophonique

UN STYLE UNE DIMENSION

A LA MESURE

DU BUDGET DE TOUTE FAMILLE

LES REFRIGERATEURS GENERAL ELECTRIC

VALERIO CANEZ ET CO. : distributeur pour Haiti

AGENCE DE VOYAGES

55, Avenue Marie Jeanne, 55

IBO – TOURS

Cité de l'Exposition

Port-au-Prince, Haiti

Commerçants, Etudiants, Résidents, Touristes pour un service rapide, pour un voyage sans problème, voyez IBO TOURS où un personnel courtois et entraîné vous aidera à éliminer tous vos soucis.

IBO – TOURS : Compétence – Sérieux – Rapidité

